L'Avenir de Tlemcen
ORGANE DES INTÉRÊTS DE L'ARRONDISSEMENT DE TLEMCEN ET DU MAROC ORIENTAL
JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

LAVAYSSIÈRE

1892 à 1948

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ALGERIE Ma mémoire...
Retour page d'accueil

1892

Tlemcen, le 8 juillet 1892

Un Héros

Un brave : Lavayssière, surnommé *Le Héros de Sidi-Brahim,* vient de s'éteindre, à l'âge de 72 ans, à Cahors, sa ville natale.

Français, découvrons nous. Saluons avec respect et admiration la dépouille mortelle de ce glorieux enfant de la France.

Algériens, nous avons tous présent à la mémoire ce fait d'armes inouï, l'un des plus admirables et, à la fois, des plus émouvants de nos annales militaires : *le Combat de Sidi-Brahim,* où 80 Français, cernés dans une Kouba, ont tenu en échec, pendant trois jours, l'armée de l'émir Abd-el-Kader.

Exténués de fatigue, par trois journées de combat et trois nuits d'insomnie, sans munitions, sans eau, sans vivres, ces braves résolurent de tenter un suprême effort. Avec hardiesse et impétuosité ils s'élancent, baïonnette au canon, hors du marabout, pour faire une trouée à travers les rangs ennemis.

Surpris par tant d'énergie et d'audace les arabes, vingt fois plus nombreux, furent, tout d'abord déconcertés, et on put croire, un moment, que la valeur triompherait du nombre, mais, la masse augmentait toujours. Nos vaillants soldats et leurs héroïques chefs furent tous massacrés dans cette journée du 26 septembre 1845, à l'exception du caporal Lavayssière et douze chasseurs du 8e d'Orléans que furent recueillis par la garnison de Nemours accourue au secours de la colonne Montagnac.

Lavayssière seul avait été assez heureux pour garder sa carabine. Il fut fait chevalier de la Légion d'Honneur à cette occasion et le duc d'Aumale lui offrit une carabine portant cette inscription : « Le prince royal au caporal Lavayssière. »

Quant aux douze survivants, exténués de fatigue, de faim et de soif, ils sont allés, malgré les soins empressés qui leur furent prodigués, rejoindre, quelques jours après, les Montagnac ; Courby de Cognord ; Froment Coste ; Géraux ; Dutertre ; Burgad ; Gentil de Saint Alphonse ; Chappedelaine ; Rogazetti et leurs frères d'armes, qui reposent dans l'immortalité où descend aujourd'hui, le brave caporal du 8e Chasseurs.

Héros ! dormez en paix. Votre souvenir est à jamais gravé dans nos cœurs.

T. D.

1893

Monument à Lavayssière. — De Cahors, on annonce qu'une association s'est formée dans le but d'élever une statue au sergent Lavayssière, le héros de Sidi Brahim, décédé, il y a un an, à Castelfrane, sa commune natale.

1902

Centre de Sidi-Youssef. — M. le Gouverneur général de l'Algérie a arrêté le peuplement de l'agrandissement du centre de Lavayssière (Sidi-Youssef), arrondissement de Tlemcen (Oran).

1903

Lavayssière

On nous écrit de ce centre :

« Les colons sont dans la joie. L'eau qui nous faisait défaut, au point que l'Administration avait pensé un instant nous amener les eaux d'Aïn Ouahal ou des Ghossels, parcourt, à présent, les rigoles et forment un véritable ruisseau.

Ce résultat est dû au service des Ponts et Chaussées et, en particulier, à M. Aymé, conducteur et hydrologue éminent, à qui la population entière adresse ses remerciements.

1904

Tlemcen, le 2 Décembre 1904

PROFESSION DE FOI
de M. Alfred CHANCOGNE
Candidat Colon

MES CHERS CONCITOYENS,

En me présentant de nouveau à vos suffrages, au titre colon, il est de mon devoir de vous faire connaître les questions d'intérêt général, dont je me suis plus particulièrement occupé pendant la durée du mandat que vous avez bien voulu me confier, et dont voici le résumé :

Le 14 novembre 1899 je déposais un vœu aux Délégations financières, tendant à l'application de l'**Act Torrens** à l'Algérie ; ce vœu renouvelé aux réunions suivantes a enfin définitivement été adopté par les Délégations, en Mars 1904, et par le Conseil Supérieur, en Mai de la même année. C'est certainement une des plus grosses questions traitées par ces Assemblées depuis l'ouverture des Délégations financières, et entre autres aussi, une de celles qui est appelée à rendre à l'Algérie des services considérables.

Je me suis en outre très activement occupé des questions suivantes dont la plupart ont déjà reçu une solution :

Plantations d'arbres par les maisons forestières, pour être livrés à la colonisation.

Travaux publics en Algérie par l'initiative privée.

Hydraulique agricole.

Rapport relatif aux huiles d'olive pour éviter la fraude.

Chemin de fer Tlemcen-Maghrnia par Mansourah et Turenne.

Chemin de fer Tlemcen à la mer par Bréa, Aïn-El-Houtz, Hennaya, Lavayssière, Montagnac et la vallée de la Tafna.

Ecole de Lavayssière.

Agrandissement de l'Ecole de Descartes ; Bureau de poste ; Eglise ; Eau d'alimentation.

Caisses agricoles.

Chemins de Lamoricière à Sebdou et de Sebdou à El-Aricha.

Chemin de Maghrnia à Sidi-Djilali.

Alimentation en eau potable du village de Pont-de-l'Isser.

Barrage de Maghrnia.

Barrage de Meffrouch devant augmenter les irrigations et les étendre jusqu'à Hennaya et à la plaine des Ghossels. — Les travaux de sondage ont été exécutés dans des conditions favorables à la création de ce barrage, et l'affaire se poursuit.

Chemin de N. dæmah à Hennaya.

Route de Rachgoun à Adjeroud par Nemours.

Dérivation au dessus de Nemours de l'Oued Touenty vers la mer, par l'ouverture d'un tunnel à travers la montagne.

Reboisement des montagnes dominant l'Oued Touenty à Nemours.

Je laisse de côté d'autres vœux que je me suis fait un devoir de présenter dans l'intérêt général, mais qui n'ont qu'un caractère secondaire au point de vue de la colonisation.

Après cet exposé je viens vous remercier, mes chers concitoyens, de votre confiance, que tous mes efforts ont tendu et tendront encore à justifier, croyez-le, si vous voulez bien m'honorer de nouveau de vos suffrages

Vous connaissez tous mon dévouement absolu à notre arrondissement, il n'a jamais varié et restera le même, soyez-en convaincu.

Le passé répond de l'avenir.

Vive la France.

Vive la République.

Vive notre chère Algérie.

ALFRED CHANCOGNE.
Candidat Colon.

PROFESSION DE FOI
de M. Augustin TEDESCHI
Candidat non colon

CHERS CONCITOYENS

Fort et fier, à la fois, des sympathies que vous m'avez toujours témoignées, je viens de nouveau solliciter vos suffrages pour vous représenter aux Délégations financières.

J'hésite d'autant moins à poser ma candidature que j'ai la conscience d'avoir fait tous mes efforts pour justifier votre confiance.

Pour rendre un compte exact de mon mandat il faudrait énumérer tous les vœux, toutes les délibérations, toutes les décisions de notre jeune Assemblée à la sagesse de laquelle, les hommes d'Etat les plus autorisés ont rendu hommage à la Tribune du Parlement.

Cet exposé serait trop long. Vous connaissez, d'ailleurs, la part que j'ai prise aux

ÉTUDE de Me OSTERMANN

NOTAIRE A TLEMCEN

Purge légale

A la requête de M. Etienne **Leautier**, propriétaire, demeurant à Lavayssière, commune-mixte de Remchi.

Notification a été faite à :

1° M. Aristide **Couderc**, propriétaire, demeurant à Montagnac.

« Pris en qualité de subrogé « tuteur des mineurs : Daniel « **Gresse** ; Marius **Gresse** et « Henri **Gresse**, tous trois is- « sus de l'union de M. Daniel « **Gresse**, propriétaire, demeu- « rant à Lavayssière et de Ma- « dame Claire-Marie **Moulin**, « son épouse décédée.

« Fonction à laquelle il a été « nommé et qu'il a accepté sui- « vant délibération du conseil « de famille des dits mineurs, « tenue sous la présidence de « M. le Juge de Paix du canton « de Montagnac le 15 septembre « 1904. »

Suivant exploit de BRAHEMS-CHA, huissier à Montagnac, en date du 31 octobre 1904.

2° et M. *le Procureur de la République* près le tribunal civil de première instance de Tlemcen.

Suivant exploit d'ALFONSI, huissier à Tlemcen, en date du 31 octobre 1904.

De l'expédition d'un acte dressé au greffe du tribunal civil de première instance de Tlemcen, le 15 septembre 1904, constatant le dépôt fait à ce greffe le dit jour de la copie collationnée d'un acte reçu par Me OSTERMANN, notaire à Tlemcen, le 5 septembre 1905, contenant vente par M. Daniel **Gresse**, propriétaire, demeurant à Lavayssière, au requérant de diverses parcelles de terre situées au village et sur le territoire de Lavayssière commune mixte de Remchi, arrondissement de Tlemcen portant les nos 1, 11, 12 et 20 du plan de lotissement du dit village ; moyennant le prix principal de **8.000 francs**.

Avec déclaration aux sus-nommés que ladite notification leur était faite en conformité de l'article 2194 du code civil pour qu'ils aient à prendre, dans le délai de deux mois, telles inscriptions d'hypothèque légale qu'ils aviseraient et que faute par eux de ce faire dans le dit délai, les immeubles dont il s'agit seraient et demeureraient définitivement purgés et libérés, entre les mains du requérant, de toutes hypothèques de cette nature.

Avec déclaration, en outre, à M. le Procureur de la République, que les précédents propriétaires sont indépendamment du vendeur.

1° M. Auguste Aimé **Barisain Monrose** et Madame Mathilde-Adeline **Gouaux** son épouse demeurant ensemble à Tlemcen.

2° Mademoiselle Adèle Aimée **Barisain Monrose** ;

3° Mademoiselle Berthe Aline **Barisain Monrose** ;

4° Mademoiselle Jeanne Yvonne **Barisain Monrose**.

Ces trois dernières mineures demeurant avec leur père, susnommé.

5° M. Edmond **Yzoard**, propriétaire et Madame Marie **Ruiz** son épouse demeurant ensemble commune-mixte de Remchi.

6° Et l'Etat.

Et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour cause d'hypothèque légale n'étant pas connus du requérant il ferait publier la dite notification conformément à l'avis du Conseil d'Etat du 9 mai 1807.

Pour insertion,

Signé : **OSTERMANN.**

1809.

1904

1906

Hyménées

Le mariage de M. Georges Lautier, propriétaire à Lavayssière, avec Mlle Pauline Oulès, fille de la Directrice de l'Ecole d'Aïn-Kial, sera célébré le 26 juillet à 9 heures du matin à Aïn-Kial.

Condoléances

Nous apprenons le décès de M. Etienne Lautier, un brave et sympathique propriétaire, très estimé dans la région, décédé, hier, dans sa propriété de Lavayssière, à l'âge de 62 ans.

Les obsèques ont eu lieu aujourd'hui, 26 juin, à Montagnac, à 4 heures du soir.

Nous prions Mlle Blanche Lautier, et M. et Mme Georges Lautier, d'agréer nos condoléances bien sincères.

***

M. Tristan de la Roche, un des plus dévoués collaborateurs de notre confrère Mallebay, Directeur des *Annales Africaines,* vient de décéder à Alger.

Publiciste distingué et artiste peintre renommé, M. Tristan de la Roche, est regretté de toute la Presse Algérienne.

1908

Tlemcen -- Beni-Saf

M. **Baptiste Nicaise**, négociant, a l'honneur d'informer le public, qu'il a organisé un service de nuit de voitures, entre Tlemcen et Beni-Saf et vice-versa, pour voyageurs et marchandises, avec arrêts à Hennaya, Lavayssière et Montagnac.

Bureau des Messageries : Place du Méchouar.

Départ de Tlemcen tous les soirs à 9 h. ;
Arrivée à Beni-Saf à 5 h. 1/2 du matin ;
Départ de Béni-Saf tous les soirs à 8 h. ;
Arrivée à Tlemcen à 5 h. 1/2 du matin.
Prix de la place : **3 francs.**

1910

Enseignement Primaire

Mutations dans la personnel des ecoles de l'arrondissement :

Sont nommées adjointes :

A Tlemcen Mme André, de Mansourah et Mlle Duffau, élève maîtresse

A Mansourah, Mme Rigal, de Saint-Louis.

Beni-Saf, Mme Castaing.

Est nommée directrice à Beni-Saf : Mlle Lautier, de Lavayssière.

Est nommée institutrice à Sebdou : Mme Rouffignac, des Abdellys.

Est nommé instituteur à Sebdou : M. Ousset, de Saint-Cloud.

1911

Décédé en Diligence

Samedi à 7 heures, le conducteur de la diligence faisant le service de Lavayssière, a constaté à son arrivée à Tlemcen, le décès, dans cette voiture, d'un voyageur indigène inconnu.

Sur rapport du docteur communal, il résulte que cette mort est due à une cause naturelle (congestion hépatique).

Le défunt dont l'identité n'a pu être établi, a été transporté au cimetière indigène.

UN BRAVE

Est promu au grade d'officier de la Légion d'Honneur : M. Rolland, ancien clairon au 8e bataillon de chasseurs d'Orléans, dernier survivant du combat de Sidi-Brahim.

Certes, peu de nos concitoyens doivent connaître Guillaume Rolland, et pourtant ce dernier eut, à Tlemcen, son heure de célébrité, mais c'était en 1846.

Né en 1821, à Buffières près de Lacalm, dans l'Aveyron, Guillaume Rolland fut incorporé au 8e bataillon de chasseurs d'Orléans, en garnison à Grenoble où il fut bientôt désigné comme clairon.

Peu après, des renforts étaient envoyés en Algérie et Rolland demanda à partir. Son souhait fut exaucé et, dirigé sur Tlemcen, c'est à partir de cette ville que commencèrent vraiment pour lui les dures épreuves qu'il devait bientôt traverser et dont il vient de recevoir la juste récompense.

Dès le début de la campagne, Rolland se fait remarquer par sa bravoure ; on le trouve toujours au premier rang ou dans les endroits les plus périlleux.

Bientôt il prend une part glorieuse à la bataille d'Isly où les 40.000 marocains commandés par Abd-el-Kader furent taillés en pièces et complètement culbutés

Ce grave échec ne devait cependant pas décourager l'Emir qui chercha à soulever d'autres régions et peu de temps après sa défaite, de nouvelles tribus s'agitaient contre nous. Des bandes de marocains s'avançaient sur Djemma. Il n'y avait pas de temps à perdre : le colonel de Montagnac, qui commandait la garnison de Nemours, reçut l'ordre d'aller au devant de l'ennemi. C'est ici que se place le drame terrible de Sidi-Brahim.

Attirée dans une embuscade, la colonne se trouve tout à coup entourée de tous côtés. Cette poignée de braves, quatre cents contre des milliers d'ennemis, opposa une résistance désespérée aux efforts des marocains qui désiraient les faire prisonniers. Epuisés par la faim et la soif, ils soutinrent le choc de l'ennemi pendant trois jours. Le colonel de Montagnac, le commandant Coste, les capitaines Burgard et Dutertre tombent tour à tour à la tête de leurs hommes. Des quatre cents qui composaient la colonne il ne reste bientôt plus que 80 survivants et encore, tous sont blessés. Rolland lui même est grièvement atteint à la cuisse gauche, en outre il a eu un pied fendu d'un coup de yatagan. C'est dans cet état qu'il fut enchaîné et conduit devant Abdelkader avec d'autres prisonniers, cependant qu'une poignée de survivants, réfugiés dans le marabout de Sidi Brahim, luttaient en désespérés, épuisant leurs munitions avant de mourir.

A ce moment se place un épisode que l'on ne peut passer sous silence et montre le caractère héroïque du clairon Rolland.

Remarquant le clairon que Rolland à conservé, l'émir se fait expliquer les sonneries françaises.

— Connais-tu, lui dit-il, une sonnerie qui fasse reculer les Français et termine le combat.

— Oui.

— Eh bien, sonne.

Alors Rolland, pensant à ses malheureux camarades qui luttaient toujours, rassemblant toutes ses forces, porte le clairon à ses lèvres et sonne... la charge !...

L'effet est immédiat et onze assiégés, sous les ordres du caporal Lavayssière, parviennent à franchir les lignes ennemies et rejoignent le camp sains et saufs.

Après avoir coupé les têtes des morts pour les emporter, les Arabes conduisent brutalement leurs prisonniers dans un camp retranché, sur les rives de la Moulouya. En cours de route, ils coupent les têtes de ceux qui, épuisés par leurs blessures, ne pouvaient suivre ou demandaient quelque secours.

Cette captivité dura huit mois jusqu'au jour où eut lieu le massacre général des prisonniers amenés de Sidi-Brahim et d'Aïn-Témouchent. Ici laissons la parole au clairon Rolland.

« La deira — la suite d'Abd-el-Kader, était campée à trois lieues environ de la Moulouya. Les prisonniers établis sur le bord de la rivière, occupaient une vingtaine de gourbis au milieu du camp des fantassins réguliers. Ceux-ci au nombre de cinq cents environ, étaient répartis également, dans ces gourbis, par bandes de cinq à six.

Le 27 avril — c'était en 1846 — vers deux ou trois heures de l'après midi arrivait un messager d'Abd-el-Kader. Ensuite trois cavaliers vinrent à notre camp pour chercher les officiers que demandait Mustapha-ben-Thami, sous prétexte de les faire assister à je ne sais quelle fête chez le Khalife. Ils amenèrent donc MM. de Cognord, Larrazet, Marin, Hillerin, Cabasse, l'adjudant Thomas, le maréchal des logis chef Testard, Tarttel et deux autres. A l'entrée de la nuit, ce qui restait des prisonniers fut remis sur le rang. On nous avait donné l'ordre d'apporter tous nos effets avec nous. Quand nous fûmes ainsi rassemblés, les fantassins réguliers arrivèrent et, alors, on nous sépara pour nous conduire dans leurs gourbis. Nous étions sept par gourbi. Je dis à mes camarades qu'il y aurait quelque chose pendant la nuit ; qu'il ne fallait pas dormir, mais nous tenir prêts à nous défendre dans le cas où l'on voudrait nous tuer. J'avais un couteau français que j'avais ramassé sur le bord de la Moulouya, trois jours auparavant. En entrant dans la cabine, je trouvais une faucille que j'avais donnée à mon camarade Doumart. « Au moindre bruit, avais-je recommandé, je sortirai et vous me suivrez. »

Vers les onze heures, les soldats d'Abd-el-Kader poussaient un cri. C'était le signal. Je sors le premier. Je rencontre un arabe. Je lui donne un coup de couteau dans la poitrine. Il tombe. Je saute dans l'enceinte de buissons et je roule par terre. Pendant que j'étais à me débarrasser, d'autres arabes arrivent, cherchant à me prendre. Par bonheur, mon pantalon était en mauvais état. Il reste entre leurs mains et je m'échappe en chemise. Dans un ravin, à cent mètres du camp, une embuscade tire sur moi : une balle me blesse légèrement à la jambe droite. Je continue à fuir, je monte sur une colline et je m'assieds pour voir si quelqu'un de mes camarades pourra me rejoindre.

Je me tournais vers le camp. J'entendais les cris des prisonniers et des gens d'Abd-el-Kader. Les coups de fusils durèrent plus demi-heure et, si j'en juge par les bruits, mes camarades se devaient défendre énergiquement.

Voulant échapper au massacre, plusieurs prisonniers se réfugièrent dans nos gourbis, au milieu du camp. Pour les en chasser on y mit le feu et on les fusillait au fur et à mesure qu'ils sortaient. Voyant que personne me rejoignait, je franchissais la Moulouya. Je marchais pendant trois nuits, me cachant le jour. Vers les quatre heures, le troisième jour, survint la pluie et aussi le vent qui coupait les broussailles. Je continuais à marcher, mais j'étais presque nu. Je souffrais. Je supposais que j'avais encore à faire deux ou trois heures de marche.

Préférant en finir, je me dirigeais vers un village marocain où j'arrivai avant la tombée de la nuit. Je rencontrais des femmes qui venaient de puiser l'eau. Me voyant, elles s'enfuirent en criant ; j'entrais alors dans le village... »

tre-vingt-douze ans, il vit avec sa femme dans le village de Lacalm où il évoque avec fierté devant les visiteurs, ses glorieuses campagnes d'Afrique.

Tous applaudiront certainement au geste de notre dévoué député M. Etienne, ministre de la guerre, qui sur l'invitation de la Chambre, accorda à « ce brave » la rosette de la Légion d'Honneur.

Qu'il nous soit permis en terminant de formuler ici un simple vœu, celui de voir honorer ce héros par nos concitoyens en attribuant à l'une des rues de Tlemcen le nom de « Guillaume Rolland ».

Paul PATTÉ

1913

Lavayssière

M. Didonato a été nommé facteur-receveur dans notre centre. Toutes nos félicitations.

*
* *

Mme et M. Lautier viennent d'être les heureux parents d'un gros garçon. Nos meilleurs vœux.

*
* *

Dans la nuit de vendredi à samedi, un vol de quatre brebis a été commis au préjudice de notre berger communal Sliman.

Dans la même nuit, M. Tarrisse reçevait la visite des voleurs qui emportèrent des mandarines.

Une enquête est ouverte pour mettre la main sur les auteurs de ces divers vols.

Lavayssière

Un accident de bétail est arrivé à la ferme de M. Vergueil, nouvellement créée dans notre centre.

Une mule, d'une valeur de plus de 700 fr. était attelée à une noria. L'animal, qui n'était pas habitué à ce travail, fut tout à coup pris de peur et tomba dans le puits. La bête s'est tuée dans sa chute.

Concours du Syndicat Agricole

Le concours organisé par le syndicat Agricole et Viticole de Tlemcen pour distribuer des primes aux races chevaline et mulassière que nous avions annoncé pour le 27 Octobre a remporté le plus grand succès.

Le Jury était composé de MM. Paul Lichtenstin, President ; Gatinaud, vétérinaire, Jérôme Ducros, Baptiste Verdoux, Raoutzi ben Osman, membres.

Voici la liste des récompenses :

1re Catégorie. — 1er prix : 75 francs M. Joseph Corbière à Mansourah ; 2e prix : 50 francs, M. Henri Maureau à Lavayssière ; 3e prix 25 francs, M. Henri Maureau à Lavayssière.

2e Catégorie. — 1er prix : 75 francs, M. Joseph Roumat à Négrier ; 2e prix : 50 francs, M. Michel Barthe à Bréa ; 3e prix : 25 francs, M. Fourneau à Saf-Saf.

3e Catégorie. — 1er prix : 75 francs, M. Thesmar à Saf-Saf ; 2e prix : 50 francs, M. Georges Cochet à Brea.

4e Catégorie. — 1er prix : 75 francs, M. Henri Maureau à Lavayssière ; 2e prix . 50 francs, M. François Corbière à Mansoura ; 3e prix : 25 francs, M. Belaïech Embareck d'Hennaya.

Bulletin de la Fédération des Sociétés de Gymnastique

COINS DES HÉROS

Le jour ou la France s'éteindrait, le crépuscule se ferait sur toute la terre.

V. HUGO

L'histoire des Grecs et des Romains abonde en traits d'héroïsme et de dévouement militaires célébrés par les poètes et les historiens de l'antiquité. C'est grâce à ceux-ci que les noms de Léonidas, de Décius, et de Régulus — pour ne citer que ces héros — sont arrivés jusqu'à nous et seront toujours honorés et donnés en exemple chez tous les peuples braves.

De tels traits ne sont-ils inscrits que dans les annales de l'antiquité ?

La France en a d'aussi sublimes, d'aussi glorieux à son actif mais ils sont trop malheureusement moins racontés et trop de petits Français les ignorent.

Je crois de mon devoir de bon patriote de faire publier dans ce « Bulletin » quelques causeries pour nos jeunes gymnastes. Ils ont le droit d'être fiers d'être Français ; qu'ils aient le désir de se montrer dignes de leurs courageux aînés lorsqu'ils devront défendre leur Patrie.

Reportons-nous par la pensée en 1845, pendant la conquête de l'Algérie.

Le lieutenant-colonel de Montagnac parti avec 62 cavaliers du 2e hussard et 360 hommes du 8e bataillon d'Orléans. La petite troupe marchait contre l'émir Abdelkader qui allait razzier une tribu amie.

Montagnac reçu une balle qui le frappa mortellement, tandis que ses hommes étaient entourés et atteints par le feu ennemi, grouillante et hurlante multitude d'Arabes.

Alors, un héros, dont les Français ne doivent ignorer le nom, le capitaine Géreaux qui commandait les carabiniers du 8e bataillon d'Orléans, réunit ce qui restait de la petite troupe, en pris le commandement et se barricada avec elle dans le marabout de Sidi-Brahim.

— « Je vous promets à tous la vie sauve si vous vous rendez, cria Abd-el-kader ». La petite troupe répondit d'une seule voix à cette sommation par le cri de « Vive la France » et continuant l'attaque de plus belle, repoussa trois assauts de l'émir furieux qui s'acharnait contre cette poignée de braves.

Le capitaine de Géreaux prit son mouchoir blanc, le mouchoir bleu du capitaine Lavayssière, la ceinture rouge du lieutenant Chapdelaine, et, sous une pluie de balles, il planta ce drapeau sur le sommet du marabout.

On coupa les balles en quatre pour prolonger la défense.

Le capitaine Dutertre, l'adjudant major du bataillon, fait prisonnier quelques heures plus tôt, s'avança vers le marabout et cria :

— Français, on va me décapiter si vous ne déposez les armes. Eh ! bien, ne soyez pas en peine de moi mourez tous plutôt que de vous rendre ! »

Et la tête de cet autre héros tomba aussitôt.

Pendant trois jours, le capitaine de Géreaux et ses vaillants compagnons restèrent sans eau, sans vivres ; leurs munitions étant épuisées, ils tentèrent une trouée dans la direction de Djemaa mais ils furent massacrés par les Arabes, sauf un caporal et 12 hommes qui échapèrent miraculeusement à la mort.

Vous savez tous, petits gymnastes, qu'on a élevé un monument à Sidi-Brahim en l'honneur de ces braves, mais connaissiez-vous l'histoire du capitaine de Géreaux et de l'adjudant Dutertre ?

Gravez ces deux noms dans vos cœurs et racontez leur mort héroïque à vos camarades, à vos frères et sœurs plus jeunes.

LE PALADIN

Notre représentation régionale

On sait que chaque département français, à côté du préfet délégué de l'administration centrale, possède un Conseil général élu, chargé de représenter les habitants du département et de voter au mieux de tous l'emploi des fonds et des ressources qui constituent le budget départemental.

En Algérie chacun des trois départements a lui aussi un Conseil général. Mais en France il est composé à raison d'un conseiller général pour chaque canton judiciaire. En Algérie l'irrégularité beaucoup trop variable des cantons a fait préférer une division, quelquefois fort arbitraire, en circonscriptions électorales.

C'est le décret du 23 septembre 1875 qui constitue la loi fondamentale des conseils généraux en Algérie. Les conseillers généraux sont nommés pour 6 ans comme en France et renouvelables par moitié tous les trois ans. L'article 4 du décret dispose qu'« un arrêté du Gouverneur général, en conseil de gouvernement, désigne le chef-lieu et la composition des circonscriptions appelées à élire chacune un conseiller général français, en tenant compte du chiffre de la population et de la superficie du territoire.

Pour toutes les opérations électorales le chef-lieu de circonscription tient lieu du chef-lieu du canton français. »

« En tenant compte du chiffre de la population et de la superficie du territoire » dit l'article 4. Il semble cependant que, dans bien des cas, on ne s'est peut-être pas strictement basé sur ces deux éléments pour établir les circonscriptions électorales.

L'arrondissement de Tlemcen nous servira d'exemple, et, comme ce fait a attiré l'attention de l'autorité supérieure elle-même, nous osons espérer que satisfaction sera donnée aux demandes très légitimes des représentants autorisés de notre arrondissement.

L'arrondissement de Tlemcen et le territoire de commandement qui y est rattaché, présentent une superficie de 1.140.447 hectares, peuplés par 199.204 habitants.

Cet immense territoire est divisée en trois circonscriptions seulement: la 19e Tlemcen ville, la 20e Lamoricière et toute la campagne, la 21e Nemours. Le département d'Oran dans son ensemble comprend 27 circonscription. Si nous tenons compte de la population et de la superficie du territoire, nous voyons que l'arrondissement de Tlemcen est assez mal partagé dans la répartition des sièges de Conseillers généraux : si nous divisons la superficie totale du département 6.589.704 hectares par 27, le nombre des circonscriptions, chacune devrait en moyenne correspondre à une superficie de 267.359 hectares, donc l'arrondissement de Tlemcen devrait avoir 4 représentants. La population donne les mêmes résultats 1.211.301 : 27 = 44.780 soit encore 4 représentants pour Tlemcen.

Qu'on ne vienne pas dire que l'arrondissement de Tlemcen est moins intéressant que certains autres, parce que moins développé et moins colonisé. Si l'on élevait semblable objection il serait facile de répondre, croyons-nous, qu'à l'heure actuelle avec la situation florissante de l'Algérie, la pacification accomplie dans toute l'étendue du territoire, une région doit être d'autant plus l'objet de la sollicitude du gouvernement qu'elle a été jusque ici plus délaissée. Les possibilités économiques de toute la région de Tlemcen sont considérables. L'exemple donné par certaines exploitations d'Hennaya ou de Lavayssière est convaincant : là où il y a quinze ou vingt ans on ne voyait que palmiers nains et broussailles, des vignobles superbes, des champs de céréales magnifiques témoignent assez de la richesse du sol.

En matière de colonisation la France est peut être trop timide. En Amérique ce n'est pas le développement de la colonisation qui amène la construction des chemins de fer et des routes. On commence par doter le pays de tous les moyens de communication qui permettront l'écoulement facile des produits ; les colons viennent après et dès leur arrivée trouvent à leur portée toutes les facilités qui leur assurent une réussite plus prompte et moins alléatoire.

Quand on voit les besoins considérables de l'arrondissement de Tlemcen : création de chemins de fer, de routes, de centres de colonisation etc., quand on remarque combien de parties égalent, si elles ne les surpassent pas certaines des plus vantées de l'Algérie, on convient que d'immenses travaux sont encore à faire dans l'arrondissement de Tlemcen et qu'il serait utile et indispensable, même, de permettre à toutes ces régions aujourd'hui insuffisamment représentées de faire entendre leurs doléances et leurs vœux au sein de l'Assemblée départementale.

La 20e circonscription peut, à cet égard, être prise comme exemple. Elle comprend . les villages qui entourent Tlemcen : Mansourah, Saf-Saf, Négrier, Bréa ; la commune mixte de Sebdou avec 5 centres : Sebdou, Terni, Aïn-Tellout, Aïn-Fezza, Taffaman , la commune mixte de Remchi avec 3 centres : Montagnac, Turenne, Lavayssière : les communes de pleine exercice de Lamoricière, Pont-de-l'Isser, Hennaya, Beni-Saf et Descartes.

Cette circonscription est, on le voit, excessivement étendue : 80 kilomètres séparent Turenne de Taffaman ; 106 kilomètres Sebdou de Beni-Saf. De plus, les intérêts de tous ces centres que l'arbitraire administratif a réuni dans une seule et même circonscription sont souvent en opposition. Descartes et Turenne n'ont pas les mêmes préoccupations.

Le territoire n'est pas uniforme. Il comprend dans son ensemble des régions de nature bien différentes, ayant des besoins différents. Les centres de populations y sont distribuées de façon inégale. Chacun de ces centres a des besoins particuliers, quelquefois en opposition avec les besoins d'autres centres.

Des conflits d'intérêts surgissent. Le conseiller général dont la circonscription est trop étendue est souvent dans l'embarras et ne sait comment concilier les sollicitations contraires de tous ses électeurs. L'étendue même de cette circonscription est un obstacle à ce qu'il puisse connaître utilement le territoire dont les intérêts lui sont confiés.

En présence de ces inconvénients que nous ne faisons qu'énumérer, on a pensé avec grande raison que le dédoublement de la 20e circonscription s'imposait et on a proposé de créer deux circonscriptions.

Une circonscription avec Hennaya comme centre pourrait comprendre les territoires et les centres de Turenne, Terni, Mansourah, Bréa, Hennaya, Lavayssière, Montagnac et Beni-Saf, en un mot tous les centres à l'ouest de la route de Sebdou à Tlemcen et de Tlemcen à Beni-Saf ; ce serait la circonscription de la Basse Tafna et de l'Oued Zitoun.

La seconde avec Lamoricière comme chef-lieu comprendrait les centres de Sebdou, Aïn-Fezza, Lamoricière, Aïn-Tellout, Descartes, Taffaman, Sidi-Abdelli, Pont-de-l'Isser, Aïn-Tekbalet, Saf-Saf, Négrier, en un mot tous les centres à l'est de la route de Sebdou à Tlemcen et de Tlemcen à Beni-Saf : ce serait la circonscription de l'Isser et de la Saf-Saf.

Ce n'est évidemment qu'un projet. L'on pourrait peut-être le modifier en rattachant à Tlemcen les villages immédiats de sa banlieue et en conservant pour le conseil général, le même périmètre que pour le conseil municipal ; cela permettrait peut-être d'obtenir le dédoublement de la 19e circonscription que certaines personnalités autorisées ont également demandé. En tous cas que l'on adopte telle ou telle division que l'on voudra, mais il nous semble que sur le principe du dédoublement de la 20e circonscription tout le monde sera d'accord et que l'arrondissement de Tlemcen sera prochainement doté d'un quatrième siège de conseiller général.

André LECOCQ.

1913

Lavayssière

Un vol a été commis au préjudice de M. Thorignac père. Des malfaiteurs restés inconnus luit ont enlevé deux sacs de pommes de terre et un palonnier.

M. Acher a également été victime des voleurs qui lui ont enlevè une herse.

Une enquête est ouverte.

1914

Lavayssière

Le bal travesti organisé dans notre centre a pleinement réussi. Nous ne regrettons qu'uue chose, c'est que les divertissements de ce genre ne soient pas plus nombreux dans notre coquet village. Aussi adresserons nous toutes nos félicitations aux dévoués organisateurs.

Lavayssière

M. et Mme Gresse Daniel ont eu la douleur de perdre leur fils Paul. Nous leur présentons nos sincères condoléances.

Chevaux et baudets étalons

Le Syndicat agricole de Tlemcen vient d'importer deux nouveaux chevaux étalons. L'un est en résidence à Descartes, chez M. Pomiès, l'autre à Sidi Abdellys, est détenu par M. Falavel.

La période de monte étant commencée, voici les endroits où les membres du Syndicat devront s'adresser :

Pour le cheval de Saf-Saf : au siège du Syndicat ;

Pour le cheval des Abdellys à M. Falavel ;

Pour le cheval d'Hennaya à M. Joseph Jacomo ;

Pour le cheval de Descartes à M. Pomiès ;

Pour le baudet de Bréa au siège du Syndicat ;

Pour le baudet de Lavayssière à M. Baptiste Boyer ;

Pour le baudet de Turenne à M. Roussilhes ;

Pour le baudet de Pont-de-l'Isser à M. Antoine Barioulet ;

Pour le baudet de Lamoricière à M. Léon Courtot ;

Pour le baudet de Descartes à M. Pomiès.

Lavayssière

Notre concitoyen, M. Henri Tarrisse, concessionnaire dans notre centre, est décédé la semaine dernière. Nous adressons nos bien sincères condoléances à sa famille.

Lavayssière

Sept marocains, arrivés pour les moissons, ont du être évacués sur l'infirmerie indigène de Montagnac. Ils étaient occupés à moissonner à la ferme Grisot. Le gérant ayant remarqué leur état anormal prévint la commune mixte de Montagnac. M. Varnier, administrateur adjoint, arrivait aussitôt à Lavayssière, accompagné de M. le docteur Cubry, médecin de colonisation. Ce dernier reconnut les marocains atteints du typhus et ordonna leur évacuation. Le local qu'ils occupaient a été desinfecté immédiatement.

TRIBUNE ÉLECTORALE

Aux Électeurs de Tlemcen

Mes chers conciloyens,

Avec une imposante majorité vous venez de me désigner une troisième fois pour vous représenter au conseil municipal, je suis très touché de cette manifestation de sympathie et vous adresse tous mes remerciements ; comme précédemment, vous pouvez compter sur mon entier dévouement.

SPEHNER.

⁂

M. Joseph Berhoun, comptable, en adressant ses remerciements aux électeurs les informe qu'il maintient sa candidature aux élections de dimanche prochain.

⁂

AUX ÉLECTEURS

M. Mouchi Benhamou, primeuriste, Conseiller municipal sortant, remercie bien sincèrement les 870 électeurs qui ont bien voulu lui accorder leur voix dimanche dernier. Il a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens qu'il est à nouveau candidat au scrutin de ballottage de Dimanche.

M. Mouchi Benhamou espère que ses nombreux amis sauront en portant leurs suffrages sur son nom lui témoigner leur reconnaissance et lui renouveler son mandat qu'il a rempli au mieux des intérêts généraux de sa chère ville natale.

M. Mouchi Benhamou, n'a jamais marchandé sa peine à ses concitoyens et a toujours été le conseiller dévoué, défendant énergiquement et particulièrement l'intérêt de la classe ouvrière.

MOUCHI BENHAMOU.

⁂

M. Charles Ostermann, ne serai pas candidat aux élections de dimanche prochain.

Il remercie de tout cœur les 732 électeurs qui lui ont accordé leurs suffrages dimanche dernier.

⁂

M. René Bertrand fils, quincailler remercie MM. les électeurs ayant voté pour lui Dimanche et leur fait connaître qu'il ne sera pas candidat aux Elections du 7 Décembre.

⁂

didat aux Elections du 7 Décembre.

⁂

Commune de Lavayssière

Sont élus :

Adjoint spécial M. DOUMENS, par 39 voix sur 54 votants.

Conseillers : MM. KIND Auguste et GRASSET Jules.

Le 3e siège de conseiller est en ballottage.

Sont en concurrence :

MM. Paul VENEL, propriétaire et RUEDAS François, propriétaire.

Lavayssière

Monsieur le Directeur
de l'*Avenir de Tlemcen*,

Nous vous serions bien obligés de vouloir insérer dans les colonnes de votre estimable journal les quelques lignes suivantes :

Un groupe de colons, informent et sollicitent les électeurs du centre de Lavayssière de vouloir bien voter dimanche prochain au scrutin de ballottage pour le candidat français : Paul VENEL qui se présente.

Un groupe d'électeurs.

1919

Hyménée

Le 20 décembre prochain, sera célébré en l'église de Lavayssière, le mariage de notre ami, M. Henri Mathieu, le sympathique dessinateur du Service des Ponts et Chaussées (Service des Chemins de fer) avec Mlle Cécile Grangeon, fille de M. Louis Grangeon, propriétaire à Lavayssière.

Nos vœux de bonheur aux futurs époux et nos compliments aux familles qui s'unissent.

1920

Distinctions honorifiques

C'est avec plaisir que nous relevons dans la dernière promotion du Mérite Agricole, les noms de nos estimés concitoyens :

M. Houvert, propriétaire à Hennaya, est élevé au grade d'officier du Mérite Agricole.

Sont nommés chevaliers :

M. Gonnet, propriétaire à Lamoricière ; M. Grangeon, propriétaire à Lavayssière et aussi Mme Cardonne, épouse de l'estimé directeur de notre Syndicat agricole, qui, pendant toute la durée de la guerre, a assuré la bonne marche du Syndicat agricole et viticole de notre ville, en l'absence de son mari appelé sur le front d'Orient.

1922

Lavayssière

La commune de Lavayssière donnera le 14 mai courant, une grande fête au profit du monument à élever sur la place publique de ce centre aux enfants de Lavayssière tombés au Champ d'Honneur.

Le programme de la journée comporte de nombreux jeux et concours.

Le soir un grand bal champêtre terminera la journée, au cours du bal, on procèdera au tirage de la tombola.

Monument aux Morts

La somme de 525 fr. 50 représentant la recette brute de l'audition du 30 avril donnée par Mlle Faigle a été versée au Trésorier du Comité du Monument.

Le Comité remercie sincèrement Mlle Faigle qui a pris tous les frais du concert à sa charge.

MM. Bertrand et Panel, de leur côté, ont versé au même trésorier 500 francs, à la suite du concert donné jeudi dernier au profit du monument.

Exposition Coloniale
DE MARSEILLE

Dans notre dernier numéro une omission involontaire s'est glissée dans la liste, que nous avons donnée, des récompenses obtenues par les exposants tlemcéniens d'*articles d'industries indigènes.*

Il convient de la réparer et d'ajouter à cette liste déjà longue, l'*Ecole des Tapis* dirigée par Mlles Saëton, qui obtient un *diplôme d'honneur.*

Nous profitons de cette occasion pour féliciter ces dévouées maîtresses ainsi que leurs jeunes et habiles élèves indigènes.

Nous continuons la publication du Palmarès en donnant aujourd'hui les récompenses obtenues par les agriculteurs et viticulteurs de la région, dont les produits avaient éte centralisés et exposés par les soins du Syndicat Agricole de Tlemcen

Institutions de Crédit et Mutualité Agricole

Médaille d'Or : Syndicat Agricole et Viticole de Tlemcen ; Caisse régionale d'Assurances mutuelles. Caisse Régionale du Crédit Agricole mutuel de Tlemcen.

Vins

Médaille d'Or : MM. Barthe Victor, de Turenne ; Cave Coopérative de Lavayssière ; Cros frères, de Descartes ; Fréret Eugène, de Turenne ; Geider, de Lavayssière ; Guérin-Toudouze, de Mansourah ; Gullon Victor, d'Hennaya ; Havard Léon, Tlemcen ; Moreau Léon, de Descartes ; Veuve Moréty, de Tlemcen.

Médaille d'Argent : MM. Astolfi Jean, de Descartes ; Cazenave d'Hennaya ; Chapuis Ernest, de Descartes ; Couderc Charles, de Montagnac ; Dollfus frères, de Tlemcen ; Fourneau frères, de Saf-Saf ; Lamassoure frères, de Bréa ; Laporte, de Tlemcen ; Maureau Henri, de Montagnac ; Mercier Jean, de Tlemcen ; Perrachon, d'Hennaya ; Pomiès, d'Hennaya.

Médaille de Bronze : M. Ferrié Joseph, de Tlemcen.

Mention Honorable : MM. Merlo & Seyrès, de Tlemcen.

Eaux de vie et Alcools

Médaille d'Argent : Mme veuve Rostaing, de Turenne.

Médaille de Bronze : M. Ferrié, de Tlemcen.

Huiles

Médaille d'Argent : M. Mercier Jean, de Tlemcen ; Mme veuve Moréty, de Tlemcen.

Médaille de Bronze : MM. Amouroux Antoine, d'Hennaya ; Collet, de Lavayssière ; Dollfus frères, de Tlemcen ; Fourneau frères, de Saf-Saf ; Fuentès et Macia, d'El-Fehoul ; Gullon Victor, d'Hennaya ; Icard Alexandre, de Pont-de-l'Isser ; Leroy Pierre, de Tlemcen ; Benkalfate Raoutsi, de Tlemcen.

Mention Honorable : MM. Hadj Eddine, de Tlemcen ; Lamassoure frères, de Bréa ; Marcovich Baptiste, Marcovich Emile, de Turenne ; Pernette Camille, d'Hennaya ; Simminger, de Lamoricière.

Céréales

Médaille d'Or : M. Pomiès Ernest, d'Hennaya (blé tendre) ;

Médaille d'Argent : MM. Perrachon, d'Hennaya (maïs) ; Mercier Jean, de Tlemcen (blé dur, avoine).

Médaille de Bronze : MM. Laporte, de Tlemcen (blé dur) ; Maureau, de Montagnac (maïs) ;

Mention Honorable : MM. Fourneau frères de Saf-Saf (maïs).

Pâtes Alimentaires

Médaille d'Argent : M. Gobet Emile, de Tlemcen.

Oranges et Citrons

Médaille d'Or : MM. Fuentès et Macia, d'El-Fehoul (Oran).

Laines

Médaille d'Argent : MM. Kara Sliman, de Tlemcen ; Yaya Amsellem, de Tlemcen.

Crin végétal

Médaille d'Argent : M. Leroy Raymond, de Lamoricière.

Liéges et Produits forestiers

Médaille d'Argent : M. Hénu, de Tlemcen, (liéges) ; Mme veuve Rostaing, de Turenne, oupes de Thuya).

Mention Honorable : MM. Arnoux Louis, de Mansourah (liéges) ; Floutier, de Turenne (loupes de bruyère).

Produits miniers

Hors Concours : Compagnie de minerais de fer de Mokta el Hadid (Beni-Saf).

Médaille de Bronze : M. Buizine, de Marnia, (manganèse, fer, plomb argentifère)

Mention Honorable : M. Vidal Henri, de Marnia (kaolin).

1923

Mérite agricole

Dans la dernière promotion du Mérite agricole, parue dimanche dernier à l'Officiel, nous sommes heureux de relever, pour l'arrondissement de Tlemcen, les noms de :

Mme Lagorce, à Turenne ;

MM. le Caïd Beddra Tam Mohammed du douar Aoulad Mimoun, commune mixte de Sebdou ; Chalabi Mohammed à Tlemcen ; Giacomo à Gar-Roubau ; Grasset à Hennaya ; Kind à Lavayssière.

A tous nous adressons nos plus sincères félicitations.

1924

Accident mortel

Dimanche soir, un accident s'est produit sur la ligne de Tlemcen-Beni-Saf. Un lori quittait la gare de Tlemcen conduit par M. Bertoni, sa femme y avait pris place avec lui ainsi que ses deux enfants et six ouvriers marocains. Le lori faisait route pour Lavayssière quand arrivé près du cimetière israélite le frein vint à casser. Ne pouvant plus arrêter le véhicule qui, avec la déclivité du terrain roulait à grande vitesse, M. Bertoni fit glisser ses deux enfants puis conseilla à tous les occupants de sauter sur la voie, il leur donnait l'exemple en même temps. Les uns et les autres furent plus ou moins grièvement blessés dans leur chute, seule Mme Bertoni tomba si malheureusement qu'elle eut la base du crâne fracturée et la mort fut instantanée.

Ses obsèques ont eu lieu hier à Tlemcen.

S. A. S. la Princesse Wolkonsky

a quitté Tlemcen

Tlemcen a eu le privilège de conserver pendant six semaines S. A. S. la princesse Wolkonsky, qui y a prolongé son séjour avec ses enfants chez le Colonel Azan, en raison de l'attrait qu'avaient pour eux notre ville.

L'illustre artiste qu'est la princesse a travaillé sans relâche à fixer sur ses toiles les formes et les couleurs des monuments de Tlemcen et des paysages des environs. Elle est même allée jusqu'au marabout de Sidi-Brahim, afin de peindre sur place la fameuse koubba autour de laquelle ont si vaillamment combattu les carabiniers, parmi lesquels le caporal Lavayssière, qui a donné son nom à notre joli centre de colonisation ; elle a exécuté aussi, avec son fils le prince Pierre, qui est un excellent peintre, un panorama du Kerkour, sur les pentes duquel a succombé l'héroïque colonel de Montagnac, dont le nom est perpétué par l'ancien Remchi.

La princesse nous a prié de remercier tous ceux qui avaient eu pour elle des amabilités auxquelles elle a été très sensible. Nous savons qu'elle et son fils doivent faire à Paris, au printemps, une exposition de leurs beaux tableaux ; nous leur souhaitons grand succès, et nous leur présentons nos vœux respectueux de bon séjour en Espagne, ainsi qu'à la charmante princesse Moïna.

E. D.

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

Nous donnons ci-dessous les résultats des examens du certificat d'études primaires des filles, qui se sont terminés trop tardivement mercredi dernier pour être insérés en notre précédent numéro.

Ecole de la rue de Fez

Bentata Lucienne ; Charbit Julie ; Choukroun Irène ; Choukroun Nouna ; Chouraqui Lucie ; Duchêne Marie-Louise ; Garrigues Dolorès ; Labbouz Esther ; Lachkar Camille ; Lachkar Marcelle ; Korchia Marie ; Sahel Léonie ; Sportouch Juliette.

Ecole de la place des Victoires

Ayache Esther ; Boniface Gilberte ; Darmon Mama ; Dettleing Yvonne ; Dimas Mercedès ; Druilhon Paulette ; Gallardo Claire ; Galy Tristant Lucienne ; Garidou Yvette ; Gibou Madeleine ; Grasset Yvette ; Hofmann Yvonne ; Hubert Léonie ; Lipi Marcelle ; Machet Margueritte ; Martin Odette ; Mercier Yvette ; Mirallès Rosette ; Ortéga Elisa ; Saïag Yvonne ; Serrano Marguerite ; Teboul Julia ; Teboul Nedjma ; Ubassy Fernande.

Ec. des Religieuses Trinitaires

Depedro Alice ; Boufflagues Jeanne ; El Bhar Esther ; Guet Paulette ; Paris Renée ; Sanchez Joséphine.

Elèves libres

Benamou Odette, Lachkar Camille.

Eugène-Etienne

Aïssani Boumédine ; Doblanc Pierre ; Granado Antonio ; Hinsinger Gilbert ; Lablack Abderrahman ; Ould Kaddour ould Tahar ; Torrignac Pierre ; Alonzo Rosalie ; Catala Marie Dolorès ; Florès Antoinette ; Gonzalès Dolorès ; Mullot Paule ; Verdoux Renée ; Vitalis Albertine.

Lavayssière

Anton René ; Dott Alphonse ; Jean Hervé ; Kind Auguste ; Lautier Raoul ; Martinez Etienne ; Schmitt Suzanne.

Bréa

Cochet Armand.

Mansourah

Gauby Louis.

Montagnac

Dray Léon ; Lévy Elie ; Lopez Gabriel ; Clément Emilienne ; Olive Emilienne.

Saf-Saf

Fournaux Aimée ; Hamet François.

Sebdou

Lacroix Gilberte ; Susini Eugénie.

Naissance

Madame et M. Henri Maureau, propriétaire du domaine de Fékérina, près Lavayssière, ont accueilli avec joie une belle fillette à qui ils ont donné le prénom de Suzanne.

Nos meilleurs vœux à l'enfant et nos compliments aux parents.

1925

Etude de Me Louis DOUCET
Avoué près le Tribunal civil
de Tlemcen, y demeurant.
Chevalier de la Légion d'Honneur

Licitation LALANDE

VENTE
SUR LICITATION
(les étrangers admis)

A l'audience des criées du Tribunal civil de Tlemcen, du **Vendredi 27 Février 1925**, à neuf heures du matin, de

DIVERS IMMEUBLES
Situés à LAVAYSSIÈRE
En quatre lots.

Premier lot

Une PROPRIÉTÉ

Sise à Lavayssière, plantée en vigne, d'une contenance de douze hectares environ, sur la mise à prix de soixante mille francs, ci.. **60.000 francs**

Deuxième lot

Une PROPRIÉTÉ

Sise à Lavayssière, plantée de céréales, d'une contenance de trois hectares environ, sur la mise à prix de dix mille francs, ci. **10.000 fr.**

Troisième lot

Une PROPRIÉTÉ

Sise à Lavayssière, plantée de céréales et culture maraichère, d'une contenance de vingt-et-un hectares environ, avec le matériel et le cheptel y attaché, comprenant :

Quatre chevaux ;
Deux charrues ;
Une charrette ;
Une voiture Bel-Abbésienne ;
Une herse ;
Un bisoc.

Sur la mise à prix de quatre-vingt mille francs, ci.. **80000 francs**

Quatrième lot

UNE MAISON D'HABITATION
avec jardin

Sise à Lavayssière, comprenant trois chambres, une cuisine, une cour, une écurie et deux grands hangars, le tout d'une contenance de vingt-quatre ares environ, sur la mise à prix de trente mille francs ci..... **30.000 francs**

Le tout, avec faculté de réunion des quatre lots en un seul après les adjudications partielles.

Pour tous renseignements s'adresser, en l'étude de Me Louis DOUCET, avoué poursuivant et chez Me FABREGUETTES, avoué co-licitant.

Pour extrait :
Signé : DOUCET.

Une PROPRIÉTÉ

Sise à Lavayssière, plantée de céréales et culture maraichère, d'une contenance de vingt-et-un hectares environ, avec le matériel et le cheptel y attaché, comprenant :

Quatre chevaux ;
Deux charrues ;
Une charrette ;
Une voiture Bel-Abbésienne ;
Une herse ;
Un bisoc.

Sur la mise à prix de quatre-vingt mille francs, ci.. **80000 francs**

Quatrième lot

UNE MAISON D'HABITATION
avec jardin

Etude de Me E. FABREGUETTES
Avoué à Tlemcen
y demeurant rue de la Paix n° 15.

VENTE
sur saisie immobilière aux enchères publiques à l'extinction du dernier feu, en un seul lot, de :

1° UNE MAISON

située à LAVAYSSIÈRE ou SIDI YOUCEF, commune mixte de Montagnac d'Algérie, arrondissement de Tlemcen, comprenant 4 pièces et un four édifiée sur partie du lot n° 45 du plan du village de Lavayssière, de la contenance de 12 ares.

2° Un Lot de Terrain

d'une superficie de 640 mètres carrés, situé au même lieu et contigü à la maison sus-désignée portant le numéro 46 du même plan.

L'Adjudication des dits immeubles aura lieu, le VENDREDI 23 OCTOBRE 1925, à 9 h. du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Tlemcen, au Palais de Justice de la dite ville, sis rue de la Paix.

A la requête de Madame Veuve Achille GRASSET, née Carmen Rosa, propriétaire, demeurant à Tlemcen, saisissante.

Contre les époux Louis OLTRA propriétaires demeurant à Lavayssière, arrondissement de Tlemcen.

Mise à Prix : 20.000 Francs

Les frais de poursuite de vente, d'adjudication, droits fixe et proportionnel payables en sus du prix.

Pour extrait :
Signé : Ed. FABREGUETTES

Pour plus amples renseignements, s'adresser en l'étude de Me FABREGUETTES, avoué à Tlemcen et voir le cahier des charges au Greffe du Tribunal civil de Tlemcen où il est déposé.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TLEMCEN

FAILLITE

Semmoudi Djelloul ben Mohammed
Ex-commerçant, Tlemcen

Messieurs les créanciers du susnommé qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances, sont invités à les remettre sans délais entre les mains de M. DUCAS, Syndic définitif, à Tlemcen, et accompagnés de deux bordereaux certifiés sincères et véritables.

Ils sont en outre prévenus qu'une réunion pour la vérification et l'affirmation de leurs créances sera tenue sous la présidence de M. VINCENTI, Juge-Commissaire, au Palais de Justice, à Tlemcen, le 12 Octobre 1925, à 3 heures du soir.

Le Greffier du Tribunal,
A. DRULHON

Imprimerie de *L'Avenir de Tlemcen*

Le Gérant : E. DESBONNET.

Etude de Me E. FABREGUETTES
Avoué à Tlemcen
y demeurant rue de la Paix n° 15.

VENTE
sur saisie immobilière aux enchères publiques à l'extinction du dernier feu, en un seul lot, de :

1° UNE MAISON

située à LAVAYSSIÈRE ou SIDI YOUCEF, commune mixte de Montagnac d'Algérie, arrondissement de Tlemcen, comprenant 4 pièces et un four édifiée sur partie du lot n° 45 du plan du village de Lavayssière, de la contenance de 12 ares.

2° Un Lot de Terrain

d'une superficie de 640 mètres carrés, situé au même lieu et contigü à la maison sus-désignée portant le numéro 46 du même plan.

L'Adjudication des dits immeubles aura lieu, le VENDREDI 23 OCTOBRE 1925, à 9 h. du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Tlemcen, au Palais de Justice de la dite ville, sis rue de la Paix.

A la requête de Madame Veuve Achille GRASSET, née Carmen Rosa, propriétaire, demeurant à Tlemcen, saisissante.

Contre les époux Louis OLTRA propriétaires demeurant à Lavayssière, arrondissement de Tlemcen.

Mise à Prix : 20.000 Francs

Les frais de poursuite de vente, d'adjudication, droits fixe et proportionnel payables en sus du prix.

Pour extrait :
Signé : Ed. FABREGUETTES

Pour plus amples renseignements, s'adresser en l'étude de Me FABREGUETTES, avoué à Tlemcen et voir le cahier des charges au Greffe du Tribunal civil de Tlemcen où il est déposé.

1926

Etude de Me Louis DOUCET

Avoué près le Tribunal Civil
de Tlemcen
Chevalier de la Légion d'Honneur

Licitation CAPARROS

VENTE

SUR LICITATION

(les étrangers admis)

aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur de :

Premier lot

Une Maison

sise à Lavayssière canton de Montagnac, édifiée sur le lot à bâtir portant le n° 53 du dit village de la contenance de 12 ares environ composée d'un rez de chaussée comprenant 23 magasins, 5 arrière boutiques, quatre pièces une grande cour sur laquelle donnent cinq chambres, un four, une écurie et autres dépendances, limitée au nord par le 2e lot ci-après, à l'est par le Boulevard, au sud par la place, à l'ouest par une rue, ensemble le terrain sur lequel elle est édifiée et celui pouvant en dépendre.

Deuxième lot

Une Maison

sise également à Lavayssière contigüe à la précédente édifiée sur le lot à bâtir portant le n° 54 du Plan du dit village de la contenance de 12 ares environ composée d'un simple rez-de-chaussée comprenant un magasin, vingt-huit pièces, une écurie, une grande cour et autres dépendances, limitée au nord par Michel Barthe, à l'est par le Boulevard, au sud par le premier lot ci dessus et à l'ouest par une rue, ensemble le terrain sur lequel elle est édifiée et celui pouvant en dépendre.

Troisième lot

Une Maison

sise à Oudjda (Maroc) rue de Berkane n° 85 élevée d'un rez de chaussée comprenant quatre pièces une cuisine débarras, galerie, puits, cour et jardin, limitée au nord par Narcisse Gaston au sud par Brenas, à l'est par la rue de Berkane et à l'ouest par le Boulevard d'Isly, ensemble le terrain sur lequel elle est édifiée et celui pouvant en dépendre.

L'Adjudication aura lieu le VENDREDI 8 OCTOBRE 1926 à 9 heures du matin à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Tlemcen, au palais de Justice sis rue de la Paix.

Mises à Prix

L'adjudication aura lieu pour le premier sur la mise à prix de :

TRENTE MILLE FR. ci..... **30.000 fr.**

Pour le deuxième lot sur la mise à prix de :

VINGT MILLE FR. ci..... **20.000 fr.**

Pour le troisième lot sur la mise à prix de :

QUINZE MILLE FR. ci..... **15.000 fr.**

Les frais de poursuite de vente d'adjudication, droits fixes et proportionnels payables en sus du prix.

Réunion des deux premiers lots et remise aux enchères sur la mise à prix formée de l'ensemble des adjudicataires partielles.

Pour extrait,
Signé : DOUCET

Pour plus amples renseignements s'adresser en l'étude de Me Doucet avoué poursuivant au Greffe du Tribunal civil de Tlemcen où le cahier des charges est déposé et sur les lieux pour visiter.

1927

Concours Agricole Nord-Africain de Boufarik

Nous nous faisons un plaisir de publier les récompenses obtenues au concours viticole et agricole Nord-Africain de Boufarik par les exposants de notre arrondissement.

Vins de Montagne (*rouges*). — Diplômes de médaille d'or : MM. Martinolle Auguste, Tlemcen, 1926 : Mercier Jean, Tlemcen, 1922 ; Fourneau Alèxis, Tlemcen 1926.

Diplômes de médaille de vermeil : MM. Arnoux Louis, Mansourah, 1926; Coopérative d'Eugène-Etienne-Hennaya ; Havard Léon, Tlemcen; 1919.

Diplômes de médaille d'Argent : MM. Laporte Pamphile, Eugène-Etienne ; Syndicat de Mansourah ; Barisain Aimé, Tlemcen ; Havard Léon, Tlemcen, 1919 ; Thibult Emile, Hennaya.

Vins de Montagne (*rosés*). — Diplôme de médaille d'Or : Dolfus, Tlemcen, 1926.

Diplômes de médaille de Vermeil : MM. Menou Gaston, Tlemcen ; Syndicat de Mansourah ; Fourneau Tlemcen.

Diplômes de médaille d'Argent grand mudule : MM. Arnoux Louis, Mansourah ; Mercier, Tlemcen.

Diplômes de Médaille d'Argent : M. Barisain, Tlemcen ; Coopérative d'Hennaya ; Lichteinstien Henri, Tlemcen.

Vins de montagne (*blancs*). — Diplôme de médaille d'Argent, grand module : M. Laporte Pamphile, Hennaya.

Diplômes de médaille d'argent : MM. Barisain, Tlemcen ; Berart Victor, Hennaya ; Mercier Jean, Tlemcen ; Thibult Emile, Hennaya.

Vins de coteaux (*rouges*). — Diplôme de médaille d'Or : MM. Dolfus J. L., Tlemcen , Krauss frères, Descartes.

Diplômes de médaille de Vermeil : MM. Maureau Henri, Montagnac ; Rouquette Antoine, Descartes 1925 ; Cave Coopérative de Lavayssière ; Barthe Victor, Turenne ; Dollfus frères, Tlemcen 1918.

Vins de coteaux (*rosés*). — M. Courtot Léon, Lamoricière 1925.

Vins de coteaux (*blancs*). — Diplome de médaille d'argent : M. Pelletier Joseph, Lavayssière.

Vins de liqueur. — Diplome de médaille de vermeil : M. Courtot Léon, Lamoricière.

Diplome de médaille d'argent grand module : M. Dollfus, Tlemcen.

Diplome de médaille d'argent : M. Lichtenstein, Hennaya.

Alcools. — Diplome de médaille de vermeil : M. Boutas Alcide, Turenne.

Diplome de médaille d'argent : Cave Coopérative d'Hennaya.

Concours des prix culturaux

LE PALMARES

Nous nous faisons un plaisir de publier les noms de nos braves colons qui ont obtenu des récompenses au concours des prix culturaux et de la prime d'Honneur pour la partie Sud du département.

Arrondissements de Mascara, Bel-Abbès, Tlemcen, (partie) et Tiaret.

Nous nous réjouissions de voir la prime d'honneur attribuée à M. Benoît Pelletier le très estimé colon de Lavayssière, qui a créé de toutes pièces une propriété que l'on peut monter en exemple aujourd'hui.

Nous l'en félicitons ainsi que tous ceux dont les noms figurent au palmarès.

Prix culturaux. — Première catégorie. — M. Pelletier Benoît, à Lavayssière, une prime en espèces de 1.500 francs (dans le cas d'attribution de la prime d'honneur, l'objet d'art spécial à la catégorie n'est pas décerné).

Prix d'honneur. — M. Pelletier Benoit, un objet d'art de 3.500 francs.

Prix d'honneur à l'arboriculture. — Deuxième prix. — M. Bérat Victor à Hennaya, une médaille d'argent et 300 francs en espèces.

Prix des spécialités. — Rappel de médaille d'or. — M. Fourneau, à Saf-Saf.

Médaille d'or. — M. Léon Courtot, à Lamoricière.

Médaille d'argent. — Domaine général de Pitray, à Lavayssière ; M. Fauveau, à Turenne.

Prix aux agents, contreMaitres, ouvriers, journaliers, et serviteurs à gages. — Médaille d'argent et 150 fr. M. Piane Félix, chez M. Fourneau, à Saf-Saf ; M. Hachemi Ahmed ould Larbi, chez M. Courtot, à Lamoricière ; Lopez Jean, chez M. Fauveau, à Turenne.

Médaille d'argent et 125 fr. MM. Amoros José, Sempéré Maxime, au domatne Dolfus, à Tlemcen.

Médaille de bronze et 100 fr. M. Djelloul Ali ben Kouider, au domaine Dolfus, à Saf-Saf.

1928

AVIS AU PUBLIC

La Compagnie des Chemins des fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, a l'honneur d'informer le Public que par suite d'un éboulement survenu sur la ligne de Tlemcen à Béné-Saf, entre les stations de Pierre-du-Chat et de Pont-de-Tazia, la circulation des trains se trouve momentanément interrompue au P. K. 55.200. Un transbordement des voyageurs sans bagages a été organisé sur ce point.

L'horaire des trains circulant entre Tlemcen et Béni-Saf sera modifié de la manière suivante, à partir du mercredi 11 janvier

TLEMCEN - DÉPART	5.50	15.00	BÉNI-SAF - DÉPART	7.24	16.35
Bréa	5.59	15.09	Pont-de-Tazia	7.46	16.57
	6.01	11		48	59
Hennaya	6.21	15.31	Pierre-du-Chat	8.39	17.45
	26	36		41	47
Lavayssière	6.42	15.52	Plaine de Remchi	8.57	18.03
	47	57		58	04
Montagnac	6.58	16.08	Montagnac	9.14	18.20
	7.08	20		24	30
Plaine de Remchi	7.19	16.31	Lavayssière	9.36	18.42
	20	32		41	47
Pierre-du-Chat	7.34	16.46	Hennaya	9.59	19.05
	39	51		10.04	10
Pont-de-Tazia	8.37	17.48	Bréa	10.31	19.37
	42	53		33	38
BÉNI-SAF - ARRIVÉE	9.04	18.15	TLEMCEN - ARRIVÉE	10.45	19.50

Sont seuls acceptés, pour au-delà des points interceptés, dans les deux sens, les voyageurs sans bagages. Les marchandises de toute nature G. V, PV. bagages et colis postaux sont refusés jusqu'à nouvel avis.

Le Mechoui de Lavayssière

Dimanche la population de Lavayssière a fêté dignement l'élection de notre député Brière.

Sous la direction de l'honorable M. Doumens, un repas champêtre avait été organisé qui groupait tous les électeurs de Lavayssière.

Par une attention délicate les promoteurs de cette fête avaient invité quelques membres du Comité directeur de la Ligue Nationale Républicaine de Tlemcen.

A 11 heures tous les invités se rassemblent auprès du monument élevé à la ménoire des enfants de Lavayssière morts au champ d'honneur ; une gerbe de fleurs y est déposée par de mignonnes filletes tandis que la musique du village joue la Marseillaise.

Puis chacun se rend dans le vaste atelier de M. Rodriguez où un succulent méchoui est servi. On prend place autour de la table dressée sur les tréteaux au milieu des machines outils. Et c'est alors un émerveillement de tous à la vue des splendeurs culinaires qui défilent successivement sur la table ; le plus grand honneur est fait au traditionnel méchoui et au cous couss arrosé de sauce piquante (ô combien !), l'un et l'autre servis par d'obligeants convives qui se dévouent sans compter.

Au champagne M. Doumens remercie ses concitoyens d'avoir tous répondu à l'appel des organisateurs de cette fête de famille puis il souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres du Comité de Tlemcen. Il termine en portant un toast en l'honneur de M. Brière député de la 2e circonscription.

Après lui, Me Doucet prend la parole pour le remercier de son aimable invitation et lui exprimer toute sa joie de se retrouver au milieu d'une population dont le dévouement à la bonne cause s'est affirmé si énergiquement lors de la récente consultation électorale « Grâce à vous, Monsieur l'Adjoint, et à vos collaborateurs du Consil municipal, l'esprit de vos concitoyens est demeuré fidèle aux idées de liberté et d'indépendance qui sont l'honneur des vrais républicains. Soyez-en félicité au nom de notre Comité tout entier.

« Permettez-moi aussi de rappeler à ceux de nos amis ici présents, qui nous ont si précieusement aidés de leur concours, que leur geste généreux nous a profondément touchés et que nous avons mesuré à sa valeur tout le prix de l'effort qu'ils accomplissaient ainsi par amour du pays...

« C'est donc bien à l'Union de tous les français qu'il nous faut boire, mes amis ; c'est pourquoi je lève mon verre à la paix entre tous les enfants de France. »

La fin de cette improvisation est couverte d'applaudissements nourris.

Sur la proposition de M. de Thé un télégramme de sympathie est adressé à M. Brière.

Puis les chansons commençent ; tour à tour MM. Lougare et... Julot soulèvent l'enthousiasme des convives qui applaudissent à tout rempre et c'est dans la plus franche gaité que cette belle fête prend fin.

Les colons de Lavayssière sont des types épatants ils ont su faire déguster à leurs convives un menu entièrement composé de produits du pays, et fruits de leur travail.

Condoléances

Nous adressons nos condoléances sincères à notre ami **M. Georges Lautier**, propriétaire à Lavayssière qui vient d'être douloureusement éprouvé par la perte de son épouse.

En vue des prochaines élections

Chez les montagnards écossais
L'hospitalité se donne
Et ne se vend jamais
Non, non, non jamais
Chez les montagnards écossais.

Ceci c'est Scribe qui nous en donne l'assurance dans « La Dame Blanche ».

M. Valleur, conseiller général et maire de Tlemcen s'est avisé de donner l'hospitalité à M. Causeret, Secrétaire du Gouverneur Général. Il l'a invité à venir passer une quinzaine de jours en sa propriété. M. Causeret serait attendu vers le 15 août.

La chose est banale, elle ne retiendrait pas davantage notre attention et nous ne l'aurions même pas annoncée si nous ne connaissions le but de cette visite ou tout au moins le profit que compte bien en tirer M. Valleur.

M. Valleur, conseiller général, sentant que sa candidature aux élections départementales d'octobre est plus que compromise s'est dit : je vais prier M. Causeret de venir passer une semaine ou deux ici et au cours de son séjour, je l'emmenerai en ma voiture dans chacun de centres qui relèvent de ma circonscription électorale. M. Causeret n'y fera pas de réunions électorales, c'est entendu, sa fonction ne le lui permet pas ; mais nous irons voir les personnages les plus influents, les gros électeurs, ceux dont je suis le moins sûr.

Les uns et les autres seront ravis que je leur amène le secrétaire du gouverneur, ils s'empresseront de lui faire goûter leur vin, on vantera la bonne tenue des vignobles, et rien ne sera plus aisé que de mettre la conversation sur le terrain politique.

M. Causeret leur tiendra le langage qui convient, me moussera auprès de mes électeurs, on avancera ma réélection comme certaine et M. le Secrétaire général se laissera aller à leur faire de belles promesses, lesquelles seront conditionnées bien entendu à ma réélection.

Ce sera comme si le Gouverneur Général en personne avait parlé.

Eh oui, voilà ce que s'est dit le conseiller général sortant.

M. Valleur, vous prenez vos électeurs pour des poires, soyez donc plus clairvoyant.

Vos électeurs, qu'ils soient d'Hennaya, de Lavayssière, de Turenne ou de Sebdou vous ont depuis six ans apprécié à votre juste valeur. Depuis belle lurette ils souhaitent de vous débarquer et vous voulez que votre hôte leur en impose fut-il secrétaire du Gouvernement Général, qu'ils donnent créance à ses dires, voire à ses promesses.

Rien ne les détournera, croyez-le, de leur devoir et si M. le Secrétaire du Gouverneur Général se laissait aller à leur tenir le langage que vous escomptez, ces colons, qui sont beaucoup plus intelligents que vous ne le supposez, lui feraient comprendre que sa place est au bureau de la rue Bruce et non à faire de la pression administrative en faveur d'un conseiller général que tout le monde considère comme déjà sorti.

JEAN DU BLED.

Fête locale de Lavayssière

des 26 et 27 Août 1928

Sous la présidence d'honneur des élus de l'Arrondissement, de M. l'Administrateur de la Commune mixte de Remchi, de M. l'Adjoint Spécial et des Membres de la Commission Municipale du centre de Lavayssière.

Journée du Dimanche 25 août

A 5 h., réveil par une salve d'artillerie ; à 8 h. 30, concours de boules, 1er prix 100 fr., 2e prix 50 fr. Entrée par équipe de 4 joueurs 20 fr. ; à 9 h., commencement du tir à la carabine pour hommes et dames, 1e prix un superbe fusil pliant (12 ou 14 m/m) au choix du gagnant, 2e prix une carabine de précision, 3e prix un carnier, 4e prix une cartouchière ; grand concours de quilles, 1e prix un beau mouton, 2e prix un broutard, 3e prix un canard ; à 10 h., concours de toutes sortes de jeux de cartes, nombreux prix ; à 11 h. apéritif d'honneur ; grande fantasia arabe par les intrépides goumiers du Caïd Benamar ; à 15 h., émouvant assaut de Rahba (boxe arabe) par de réputés boxeurs d'El-Fahoul ; à 16 h. 30, jeux de ciseaux et autres pour dames et demoiselles, divers jolis prix ; à 18 h. 30, bal d'enfants et distributions gratuites de jouets aux bambins ; à 21 h. grand bal et feu d'artifice.

Journée du Lundi 27 août

A 6 h., salve d'artillerie et réveil en fafare ; à 8 h., continuation du tir à la carabine et des jeux de quilles ; à 9 h., divers jeux, baquet, poêle etc.; concours de boules entre les équipes locales, entrée gratuite, un mouton à gagner ; à 10 h., aubade à nos élus du village ; à 11 h. apéritif d'honneur ; à 15 h course en sac et repas des aveugles ; à 16 h., jeu de l'oie pour hommes ; à 17 h., course hippique entre amateurs du village ; à 18 h., feu d'artifice de jour et lancement d'une Montgolfière ; à 18 h. 30 bal d'enfants, concours de valse et de charleston, tirage de la tombola ; à 21 h. grand bal.

Durant ces 2 jours de fête un service d'auto-car, sera assuré entre Montagnac, Lavayssière, Hennaya, Tlemcen et vice-versa, par M. Fargier, départ de Montagnac à 18 h. 30 et de Tlem-cen à 20 h., retour assuré après les bals champêtres. Les marchands forains ne payent pas de droits de place.

Fête locale de Lavayssière

des 26 et 27 Août 1928

Sous la présidence d'honneur des élus de l'Arrondissement, de M. l'Administrateur de la Commune mixte de Remchi, de M. l'Adjoint Spécial et des Membres de la Commission Municipale du centre de Lavayssière.

Journée du Dimanche 25 août

A 5 h., réveil par une salve d'artillerie ; à 8 h. 30, concours de boules, 1er prix 100 fr., 2e prix 50 fr. Entrée par équipe de 4 joueurs 20 fr. ; à 9 h., commencement du tir à la carabine pour hommes et dames, 1e prix un superbe fusil pliant (12 ou 14 m/m) au choix du gagnant, 2e prix une carabine de précision, 3e prix un carnier, 4e prix une cartouchière ; grand concours de quilles, 1e prix un beau mouton, 2e prix un broutard, 3e prix un canard ; à 10 h., concours de toutes sortes de jeux de cartes, nombreux prix ; à 11 h. apéritif d'honneur ; grande fantasia arabe par les intrépides goumiers du Caïd Benamar ; à 15 h., émouvant assaut de Rabba (boxe arabe) par de réputés boxeurs d'El-Fahoul ; à 16 h. 30, jeux de ciseaux et autres pour dames et demoiselles, divers jolis prix ; à 18 h. 30, bal d'enfants et distributions gratuites de jouets aux bambins ; à 21 h. grand bal et feu d'artifice.

Journée du Lundi 27 août

A 6 h., salve d'artillerie et réveil en fafare ; à 8 h., continuation du tir à la carabine et des jeux de quilles ; à 9 h., divers jeux, baquet, poêle etc.; concours de boules entre les équipes locales, entrée gratuite, un mouton à gagner ; à 10 h., aubade à nos élus du village ; à 11 h. apéritif d'honneur ; à 15 h course en sac et repas des aveugles ; à 16 h., jeu de l'oie pour hommes ; à 17 h., course hippique entre amateurs du village ; à 18 h., feu d'artifice de jour et lancement d'une Montgolfière ; à 18 h. 30 bal d'enfants, concours de valse et de charleston, tirage de la tombola ; à 21 h. grand bal.

Durant ces 2 jours de fête un service d'auto-car, sera assuré entre Montagnac, Lavayssière, Hennaya, Tlemcen et vice-versa, par M. Fargier, départ de Montagnac à 18 h. 30 et de Tlem-cen à 20 h., retour assuré après les bals champêtres. Les marchands forains ne payent pas de droits de place.

Elections Municipales

Scrutin de Ballottage du 12 Mai 1929

Tlemcen - Indigènes

Inscrits : 3308 ; votants : 2555 ; bulletins nuls : 19 : suffrages exprimés : 2536.

Ont obtenu :

MM. Ben Tabet Ghouti, 1523 voix, ELU
Hassar Ghouti, 1519 voix, ELU

Viennent ensuite :

MM. Boudjakdji Hamadi, 1031 voix
Bousalah Abdesselam, 992 voix

Sebdou

Inscrits : 120 ; votants : 108.

Ont obtenu : MM. Garcia, 58 ; Becker 56 ; Chaurand, 55 ; Géronimi, 55, tous élus.

Les Abdellys

MM. Monclar Jullien, 34 ; Courette Baptiste, 37 ; Medge Louis, 33, Chareyron, 31 élus.

Viennent ensuite : MM. Mazoyer Justin 26 ; Bot Edouard, 22 ; Gonzalès, 21 ; Dusseau, 28.

Nemours

Section indigène. Inscrits : 470 ; votants : 379 ; bulletins nuls : 6 ; MM. Kaddour Séfouni, 203 voix, élu ; Bezzeghoud Mekki, 170.

Lamoricière

Sont élus : MM. Martinez Joseph, 150 ; Jomeau Albin, 143 ; Benhamou Alfred, 111 ; Azouley Alfred, 95.

Indigènes. — Hadjadj Mohammed, 60 voix.

Hennaya

Ont été élus : Grasset Yvon, 104 ; Venel Alexandre, 103 ; Florès Jean, 102; Georgin Edouard, 102.

Lavayssière

Inscrits : 85 ; Votants : .

Election de l'Adjoint Spécial :

Ont obtenus :
M. Maureau Henri, 51 voix, ELU.
M. Doumens Jules, 25.

Conseillers :

Sont élus : MM. Georges Lautier, 46 voix ; Corbières, 49 ; Grangeon Etienne, 48.

REMERCIEMENTS

Chers Amis,

Notre élection le jour de la fête Ste-Jeanne-d'Arc, la Sainte de la Patrie, a une signification.

Elle condamne la politique de parti.

Vous nous avez élus dimanche avec une grosse majorité qui dicte notre devoir.

Du fond de nos cœurs, merci.

Maintenant au travail pour notre indépendance et la prospérité de tous nos concitoyens.

Vive la République libre, régionale et des cœurs.

Vos Elus :

Henri MAUREAU, Adjoint Spécial ;
Georges LAUTIER, Conseiller ;
Etienne GRANGEON, Conseiller ;
Jules CORBIERES, Conseiller.

Dans les P. T. T.

M. Dally, le sympathique facteur-receveur des Postes de Lavayssière a subi avec succès les épreuves de l'examen de receveur des Postes.

Avec tous ses amis, nous le félicitons bien sincèrement.

Le Docteur ALLAL

chargé de mission du pélerinage à la Mecque sera de retour vers le 20 juin

Bienfaisance

Une personne charitable de Lavayssière nous a fait parvenir la somme de 300 francs à repartir comme suit :

50 frs au Bureau de Bienfaisance Européen.

50 frs au Bureau de Bienfaisance Musulman.

50 frs au Bureau de Bienfaisance Israélite.

50 frs aux Soupes Populaires.

100 frs aux Femmes de France (Section de Tlemcen).

Au nom des pauvres merci au généreux donateur qui tient à conserver l'anonymat.

Dans la Gendarmerie

Départ pour la retraite. — Nous apprenons le tout prochain départ pour la retraite de l'adjudant Gotteland, commandant des brigades de Tlemcen. Cet excellent serviteur qui a passé plus de 28 ans — tous en Afrique — dans la gendarmerie se retire à Lavayssière où il doit gérer une grosse entreprise agricole.

Nous ne le laisserons pas partir sans lui dire tous les regrets que son départ cause à la population de Tlemcen et des environs, qui perd en lui un défenseur de l'ordre aussi compétent et dévoué que modeste.

Nous espérons que la Croix de la Légion d'Honneur, pour laquelle il a déjà été maintes fois proposé, viendra bientôt lui apporter une récompense bien méritée.

1929

Exposition Agricole
du CENTENAIRE

Les produits de la région tlemcénienne ont occupé une grande place à l'exposition viticole et agricole du centenaire de l'Algérie.

Les récompenses obtenues par nos viticulteurs et cultivateurs sont des plus méritées. Aussi les complimentons-nous sincèrement.

Vins rouges

Diplôme d'honneur. — M. Jean Mercier à Tlemcen.

Diplôme de Médaille d'or. — MM. Avantin à Mansourah, Barthe Jean Alphonse à Bréa, Bedoin frères à Mansourah, Laporte à Hennaya, Renoux à Descartes.

Diplôme de Médaille de vermeil. — MM. Barisain à Tlemcen, Corcuff à Mansourah, Lamassoure à Bréa, Pomiès à Hennaya, Caves coopératives d'Hennaya et de Lavayssière.

Diplôme de Médaille d'argent. — MM. Cathala Valéro frères à Hennaya, Henri Cros à Descartes, Fourneau à Saf-Saf, Léon Havard à Mansourah, Gaston Menou à Hennaya, Ramade aux Bains-Romains, Cave coopérative de Turenne, Baptiste Jacomo à Hennaya, Lassiéra à Mansourah.

Diplôme simple. — MM. Ernest Chapuis à Descartes, Léon Courtot à Lamoricière, Dollfus à Saf-Saf, Fuentès et Macia à El-Fehoul, Paul Grasset à Hennaya, Auguste Martinolle à Négrier, de Pitray à Lavayssière, Pelletier à Lavayssière, Caves coopératives des Abdellys et de Marnia.

Vins rosés

Diplôme de Médaille d'or. — MM. Gullon à Hennaya, Mercier à Tlemcen.

Diplôme de Médaille de vermeil. — M. Gaston Menou à Hennaya.

Diplôme de Médaille d'argent. — MM. Carcenac à Descartes, Baptiste Jacomo à Hennaya, Joseph Navarro à Hennaya, Salesse à Turenne, Cave coopérative de Marnia.

Diplôme simple. — MM. Léon Courtot à Lamoricière, Auguste Duffau à Saf-Saf, Husté à Lamoricière, Nathan Labbouz à Tlemcen, Henri Maureau à Lavayssière, Pomiès à Hennaya.

Vins blancs

Diplôme de Médaille d'or. — M. Laporte à Tlemcen.

Diplôme de Médaille d'argent. — M. Dollfus à Saf-Saf.

Diplôme simple. — MM. Barisain, Fourneau et Mercier.

Eaux-de-vie

Diplôme de Médaille d'or. — MM. Dallet aux Abdellys et Fourneau à Saf-Saf.

Diplôme de Médaille de vermeil. — M. de Pitray à Lavayssière.

Diplôme de Médaille d'argent. — M. Barisain à Tlemcen.

Mistelles et Muscats

Diplôme de Médaille de vermeil. — M. Lamassoure à Bréa.

Diplôme de Médaille d'argent. — MM. Dollfus à Saf-Saf, Auguste Duffau à Saf-Saf.

Huiles

Grand Prix d'Honneur. — Huilerie coopérative de Tlemcen.

Diplôme de Médaille d'or. — M. Salesse à Turenne.

Diplôme simple. — M. Lachachi à Tlemcen.

Fruits

Grand prix d'honneur. — M. Fuentès et Macia à El-Fehoul.

1er prix. — Mme Veuve Jacquin à Nemours.

Diplôme simple. — M. François Vidal à Hennaya.

1930

AVIS DE REMERCIEMENTS

Lavayssière-Tlemcen. — Mme Vve Antoine Rodriguez et ses enfants, M. et Mme Rodriguez et leurs enfants, les familles parents et alliées adressent leurs plus vifs remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de leur très cher et regretté

Antoine RODRIGUEZ

Forgeron à Lavayssière

1931

Dans l'Enseignement

Mouvement du Personnel. — Mutations prononcés avec effet du 1er Octobre 1931.

Enseignement des Européens : Mme Krief, de d. f. Montagnac a. f. Bel-Abbès ; M. Benavidès d'a. g. Tlemcen cl. annexe E.P.S. a. g. Oran Sanchidrian ; M. Doste, en congé pour S. M. a. g. cl annexe E. P. S. Tlemcen ; M. Leven, de d. g. La Sénia, a. g. Tlemcen, rue Eugène Etienne ; Mme Leven, d'a. g. La Sénia, a. g. Tlemcen rue Eugène Etienne ; M. Cohen Salomon de d. g. Sebdon, a. g. Bel-Abbès, Marceau ; M. Anton Maurice, du Collège de Tlemcen a. g. Tlemcen rue Eugène Etienne ; Mme Camors, de d. mixte Lavayssière, au Collège de Tlemcen.

Mme Ben Ayoun, d'a. g. Tlemcen Boulevard du Nord, a. g. rue Eugène Etienne, Tlemcen ; Mme Carisio, d'a. g. Eugène Etienne Hennaya, a. g. Tlemcen Boulevard du Nord ; Melle Horn, d'a. f. Tlemcen place des Victoires, a. mat. Oran rue d'Orléans ; Melle Bart, d'a. g. Bel-Abbès Village Nègre, a. f. Tlemcen place des Victoires ; Melle Cros Edmond, d'a. f. Nédroma, d. f. Montagnac ; Mme Bouhana, d'a. f. Nemours, a. g. Boukanéfis ; Melle Marilly, de France, a. f. Nemours ; Mme Lougare, d'a. mixte Lavayssière, d. mixte Lavayssière ; Melle Castanet, d'a. mat. Bel-Abbès, P. Bert, a. f. Marnia ; M. Schall, de Ghar-Rouban à Sebdou.

Sont désignés en qualité d'Instituteurs et institutrices intérimaires :

Mmes Anglade, d'Alger à Hennaya ; Zoppi, d'Alger à Nédroma ; Drai, d'Alger à Lavayssière ; Melle Parmentier, aux Abdellys ; Melle Sayag, à Zégla.

Enseignement des Indigènes. — Sont désignés en qualité d'interimaires :

M. Thomas, de Montagnac à Beauprêtre (Alger) ; M. Such, à Sebdou ;

Melles Mazoni, à Nédroma (filles) ; Dinan, à Marnia (filles) ; Chéron, à Montagnac (garçon).

Mariage

M. Henri Maureau, propriétaire, adjoint spécial de Lavayssière, fait part de son mariage avec Mlle Marie Antoinette Fornier, qui a été célébré dans la plus stricte intimité, le 25 mars dernier à Thonon-les-Bains.

Naissance

Mme et M. de Seguins, le sympathique gérant du Domaine de Pitray à Lavayssière sont depuis quelques jours les heureux parents d'une fillette qui a reçu le prénom de Colette.

Nos meilleurs vœux au bébé et nos compliments aux heureux parents.

ITINERAIRE DE LA CARAVANE RENAULT (Région de Tlemcen)

RENAULT

N'ACHETEZ PAS UNE VOITURE DE TOURISME OU UN VÉHICULE INDUSTRIEL AVANT D'AVOIR EXAMINÉ ET ESSAYÉ UNE RENAULT



Seules les Usines RENAULT, en raison de leurs puissants moyens de production, et de leur outillage perfectionné, sont en mesure de fournir une gamme aussi complète.

En achetant un véhicule qui correspond exactement à vos besoins, soit comme puissance, soit comme charge utile, soit comme carrosserie, vous réaliserez une économie appréciable.

Trop fort, votre véhicule entraînerait pour vous une dépense inutile. Trop faible, il s'userait rapidement, par suite de la surcharge qu'il devrait subir.

L'adoption généralisée par les grands services de transports publics des matériels RENAULT constitue la meilleure référence de qualité.

Profitez du passage d'une caravane RENAULT pour faire un essai des véhicules susceptibles de vous convenir. Vous serez certains de pouvoir fixer votre choix.

LA CARAVANE RENAULT SERA A

MARNIA, Samedi 31 Janvier 1931
TLEMCEN, Dimanche 1er et Lundi 2 Février
MONTAGNAC, LAVAYSSIÈRE, Mardi 3
PONT-DE-L'ISSER, Mercredi 4
TURENNE, Jeudi 5
TLEMCEN et ses ENVIRONS, Vendredi 6, Samedi 7 Dimanche 8
LAMORICIÈRE, Lundi 9

LA NOUVELLE PRIMAQUATRE 11 C.V. CONDUITE INTÉRIEURE à 24.800 FRANCS sera à la disposition des acheteurs éventuels pour essais.

1932

Fêtes de Lavayssière

Les fêtes locales de Lavayssière auront lieu les 24, 25 et 26 septembre, sous la présidence d'honneur de MM. Delpoux, administrateur, H. Maureau, adjoint spécial, Corbière, Lautier et Grangeon, conseillers municipaux.

Comité d'organisation. — Président, M. Dali ; Vice-Président, de Seguin Alex ; Trésorier, M. Barbe Marcel ; Trésorier-Adjoint, M. Acker Camille ; Secrétaire, M. de Seguin Jean ; Secrétaire-Adjoint, M. Dupuy ; Commissaires : MM. Bisbal Marcel, Bisbal Joseph, Mulas Vincent, Tarrisse Henri, Jean Hervé et Bonnefon Marcel ; Assesseurs : MM. Grasset Louis, Lautier Guy, Boyer Camille, Martinez Gustave, Martinez Alexis.

Connaissant le dévouement de chacun d'eux, il est à présumer que les fêtes de Lavayssière cette année auront un succès éclatant.

Naissances

Mme et M. Henri Maureau, le bien estimé adjoint spécial de Lavayssière ont accueilli avec joie un gros garçon qui a reçu le prénom de Nicolas.

*

Dans l'Enseignement

Mouvement dans le Personnel

Mlle Pichot, d'adjointe, garçons, Tlemcen (Jules Ferry), adjointe filles à Oran-Sédiman ;

Mme Bizet de Terny, adjointe garçons Tlemcen-Jules Ferry ;

Mme Brian, de directrice mixte Mansourah, adjointe filles Tlemcen rue de Fez ;

Mme Estèbe, d'adjointe Mansourah, directrice Mansourah ;

Mlle Roux, de Sidi-Safi, adjointe mixte Mansourah ;

Mme Lougarre, de directrice mixte Lavayssière, adjointe filles, Tlemcen place des Victoires.

Mlle France, d'A.f. Béni-Saf, A. f. à Oran-Eckmulh ;

Sont désignées institutrices stagiaires : Mme Man, à Lavayssière D. mixte : Mme Jarguél à Terny.

Promotions

Suivant décision du Conseil départemental de l'Enseignement primaire et par application de la loi du 26 avril 1932, (nouveau régime d'avancement) sont promus de la 2me à la 1re classe.

Instituteurs. — MM. Bastié, instituteur au Collège, ; Souquet. instituteur à l'Ecole Décieux ; Trabuc.

Institutrices. — Mmes Aknin, André, Giraud, Guenancia, Lichtenstein, Obadia,

1933

Palmarès de la Foire au Vin d'Algérie

de Sidi-Bel-Abbès

Nous relevons au palmarès de la Foire au Vin de Bel-Abbès les récompenses attribuées par le jury à nos concitoyens, dans les différentes sections :

Vins Rouges 1932

Médaille d'or. — Cave coopérative Turenne ; Cochet, Bréah ; Lamassoure, Turenne ; Bedoin, Mansourah ; Cave coopérative Montagnac.

Médaille de vermeil. — Cave coopérative, Hennaya ; Cave coopérative, Descartes ; Chapuis Ernest, Descartes ; Terfaud, Mansourah ; Mercier Jean, Tlemcen ; De Pitray, Lavayssière ; Lichtenstein Charles, Mansourah,

Médaille d'argent. — Corbières Charles, Mansourah ; Pelletier Poncet, Montagnac ; Cave coopérative, Abdellys ; Fourneau, Saf-Saf ; Veuve Collet, Lavayssière ; Havard, Tlemcen ; Cave coopérative. Pont-de-l'Isser ; Decrion, Menzel ; Houvert, Hennaya ; Duffau « Grands Vins du Risset », Saf-Saf ; Cabot Camille, Montagnac ; Decrion frères, Taffaman.

Mention honorable. — Jacomo frères, Hennaya ; Liminana-Sadoux, Aïn-Tellout ; Mauxion, Les Abdellys ; Cave coopérative, Marnia.

POUR VOTRE CORRESPONDANCE

Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner les heures et jours de départ des courriers pour les différentes directions.

Ce sont là des renseignements qui souvent sont utiles et font gagner bien du temps.

Heures des dernières levées de correspondances faites au bureau de Tlemcen

Oran, Bel-Abbès, Mascara, Saïda, 1· envoi 5 h. 25.

Hennaya, Montagnac, Lavayssière, 1· envoi 5 h. 25.

Nemours, Nédromah, 1· envoi 5 h. 25 ;

Oran, Bel-Abbès, 2· envoi. Le Sud et la France via Oran, les mardi, jeudi, samedi, 8 h. 30 ;

Turenne, Marnia, le Maroc, 1· envoi 10 h. 05.

Pont-de-l'Isser, les Abdellys, Aïn-Témouchent 12 h. 20 ;

Nemours, Nédromah, 2· envoi 12 h. 20 ;

Terny, Sebdou, El-Aricha, été 14 h. 50, hiver 13 h. 50

Hennaya, Montagnac, Lavayssière, Béni-Saf, 2· envoi 16 h. 50.

Turenne, Marnia, le Maroc, 2 envoi 16 h. 50.

Oran, Bel-Abbès, 3· envoi. La France via Alger tous les jours, sauf les dimanches 17 h. 20.

Nota. — Pour les objets recommandés (Guichet n· 4), les dernières levées sont faites 10 minutes avant les heures indiquées ci-dessus.

1934

Condoléances

Nous adressons nos condoléances sincères à Mme Vve Amiard, à Mlle Amiard, à Mme et M. de Seguins du domaine de Pitray, à Mme et M. de Gaing, douloureusement éprouvés par le décès de M. Georges Amiard, leur époux, père et beau-père, décédé à l'âge de 65 ans.

Toute la population de Lavayssière accompagnait samedi à sa dernière demeure ce brave et digne homme témoignant à la famille sa sympathie et la part que chacun prenait au malheur qui la frappe.

*

Enseignement des Européens

Mutation du personnel dans notre arrondissement :

Mme Amslem née Cohen Edmée, de Géryville, a. f. à Tlemcen Place des Victoires a. f.

Mme Xech née Montoro Georgette, de Béni Saf a. g. à Béni-Saf, a.f.

Mme Bader née Meynier Clémence, de Nemours a. g. à Nemours a.f.

Mme Martin née Bonneau Cécile, de Saf-Saf d. 1 cl. mixte non installée à Tlemcen Place des victoires a. f.

Mlle Cheron Paule, de Lavayssière d. 2 cl. mixte, à Saf-Saf d. 1 cl. mixte.

Mlle Laplane, N. S. à Marnia a. f.

Mlle Parodi, N.S. à Montagnac, a.f.

Mlle Hermann, N. S. à Lavayssière

Mlle Gavalda, N. S. à Lavayssière.

Mlle Maman, N. S. à Nemours a. f.

Mlle Rouan N. S. à Nemours a. f.

M. Vessière, de Tlemcen-gare (provisoire) à Fraila (Duperré), chargé d'école.

Algérie. — Département d'Oran

COMMUNE MIXTE DE REMCHI

TRAVAUX SUBVENTIONNÉS

RECONSTRUCTION du GROUPE SCOLAIRE de LAVAYSSIÈRE

Avis d'Adjudication

Le **Mardi 28 Août 1934**, à dix heures, il sera procédé, en séance publique, par M. l'Administrateur de la Commune mixte de Remchi, à Montagnac, et en présence de deux conseillers municipaux, du Receveur municipal et de l'Architecte communal, dans les formes règlementaires, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, en un seul lot, des travaux de :

Reconstruction du Groupe Scolaire
de LAVAYSSIÈRE

Travaux à l'entreprise.....	333.505,70
Somme à valoir.....	28.494,30
Total.....	362.000,00
Cautionnement provisoire et définitif :	10.000,00

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours exceptés les dimanches et jours fériés :

1° Dans les bureaux de la Commune mixte de Remchi, à Montagnac ;

2° Dans les bureaux de l'Architecte communal.

Les candidats à l'adjudication devront présenter les pièces règlementaires dans les délais prescrits par l'affiche d'adjudication au visa de M. F. GARLAND, Architecte communal, Portes d'Oran, à Tlemcen.

Montagnac, le 6 Août 1934.

Pr l'Administrateur,
L'Administrateur Adjoint,
L. OLIVE.

Légion d'Honneur

Nos vives félicitations à notre estimé concitoyen, M. Pelletier Benoît, viticulteur à Lavayssière, promu Chevalier de la Légion d'Honneur.

Mérite Agricole

Nous avons appris la nomination au grade de Chevalier du Mérite Agricole de Mme Vve Grasset, minotière à Tlemcen.

Nous la félicitons bien sincèrement.

Les chiffres parlent

Nous croyons devoir attirer l'attention sur les voix obtenues par Valleur Albert dans chacun des centres *où il a pu se faire apprécier* comme fonctionnaire et comme élu en plaçant en regard le nombre obtenu par son concurrent dans ces mêmes centres.

C'est édifiant, et cela n'est-il pas vrai, atteste suffisamment le nombre de sympathies qu'il y a laissé.

Qu'on en juge :

A Béni-Saf où il fut instituteur de 1901 à 1903 :

Enjalbert obtient 160 voix ;
Valleur 37.

A Bel-Abbès où il résida de 1915 à 1917 comme administrateur de la Mekerra :

Enjalbert obtient 2379 voix ;
Valleur seulement 1158.

Pendant huit ans Valleur a représenté la 20e Circonscription au sein du Conseil Général. Cette circonscription comprend les centres d'Hennaya, Lavayssière, Montagnac et Pont-de l'Isser.

Voici ce qu'accusent les scrutins de chacun de ces centres :

Hennaya : Enjalbert 125.
Valleur 77.

Montagnac : Enjalbert 142.
Valleur 30.

Lavayssière : Enjalbert 83.
Valleur 20.

Pont-de-l'Isser : Enjalbert 100.
Valleur 13.

En octobre 1934, sentant que s'il demande le renouvellement de son mandat de conseiller général dans la 20e circonscription il endossera une veste de première, il lâche cette circonscription et va s'asseoir dans le fauteuil que lui passe le F.·. Abeilhé, représentant la 5e circonscription (Lamoricière, Descartes, Tellout, Les Abdellys).

Ces scrutins ont donné dimanche :

Descartes : Enjalbert 90.
Valleur 110.

Lamoricière : Enjalbert 134.
Valleur 112.

Les Abdellys : Enjalbert 61.
Valleur 18.

Aïn-Tellout : Enjalbert 31.
Valleur 20.

S'il n'est pas satisfait après cela c'est qu'il est bien difficile.

1936

Mérite Agricole

Nous relevons dans la dernière promotion du Mérite Agricole les noms de plusieurs de nos concitoyens, promus au grade de chevaliers :

M. Gindre Jean, à Tlemcen ; M. Légier Simon, à Pont-de-l'Isser ; Mme Terpant Elise, à Lavayssière.

Nos vives félicitations.

Les Elections
dans l'Arrondissement

LAVAYSSIÈRE

Le 28 février dernier, les électeurs de Lavayssière étaient appelés à élire les membres de leur commission municipale.

M. Henri Maureau, adjoint spécial de Lavayssière et ses amis de la Commission ayant donné leur démission du fait de l'opposition systématique que rencontraient leurs projets auprès de l'Administration comme du rejet des crédits afférents à leur centre.

M. Henri Maureau et ses colistiers Granjeon Etienne, Corbières Jules et Schweizer Henri se représentaient donc devant le collège électoral.

Leur liste dénommée : « Liste paysanne, ouvrière et anti-communiste » est passée en son entier et à une très forte majorité.

Nous avons plaisir à les féliciter.

En ramenant Maureau et ses amis à la direction des affaires de leur commune, les électeurs de Lavayssière ont signifié qu'ils approuvaient pleinement la précédente gestion, qu'ils reconnaissaient le dévouement apporté jusqu'ici par eux à la chose publique et ils ont de plus marqué leurs sentiments nationaux.

1937

1938

Deuils

Nous adressons nos condoléances attristées à la famille Pelletier de Lavayssière, douloureusement éprouvée par le décès de son chef, Joseph Pelletier, Chevalier de la Légion d'Honneur, un des pionniers de la colonisation algérienne dont la vie, toute de labeur, et l'opiniâtreté sont à donner en exemple aux jeunes générations.

Sur les bords de la tombe, M. Henri Maureau, adjoint spécial de Lavayssière et M. Léon Havard, délégué financier, ont retracé la vie du disparu.

1945

Ce n'est pas seulement à Tlemcen que l'on souhaite voir les choses se modifier. Cette semaine plusieurs réclamations nous sont venues de Lavayssière. La population de ce centre s'étonne, alors qu'on est le 15 février, de ne pas avoir perçu les denrées : sucre, café, etc... leur revenant de l'attribution de janvier, alors que la répartition de ces denrées a été faite, depuis beau temps, dans tous les centres.

Ces braves gens qui, comme on le voit, sont patients et pleins de sagesse, n'arrivent pas à comprendre pourquoi les habitants des fermes touchent un huitième de litre d'huile par personne alors qu'il en est attribué un quart par personne aux habitants du village et que dans d'autres centres proches de Lavayssière l'attribution est d'un demi-litre. On nous compte « au train » me disait l'un d'eux.

Les Résultats du C.E.P. à Tlemcen

1946

GARÇONS

Sont reçus :

Abi-Ayad Boumédine ; Abi-Ayad Mohammed Mokhtar ; Achddou Sauveur ; Addou Rachid ; Akbi Abdelghani ; Allal Abdelkrim ; Allal Mohammed ; Alonzo Marcel ; Amsellem Denis David ; Amsellem Georges Joseph ; Amsellem Marc ; Andarelli André Paul Louis ; Archuer Guy Jean-Marie ; Aregui Henri Joseph ; Azra Denis Joseph.

Badot Marcel Emile ; Baptisat Didier Emile ; Barret Pierre Henri ; Beddouk Emile ; Belaghdji Mohamed ; Bellet André Jean ; Benabadji Rachid ; Benchenaki Bouziane ; Bendahmane Bachir ; Ben Haiem Roland ; Benhamou Henri ; Benhamou Simon Roger ; Bénichou Albert ; Bénichou André ; Ben-Izri Jacques ; Bensid Abderrahmane ; Ben-Yllès Abdelhak ; Ben-Yllès Abdelhamid ; Ben-Yllès Mohammed ; Benzian Ahmed ; Bereksi-Reguig Mohammed ; Baya Marcel François ; Bordj Paul Gaston ; Bouayed Fethi Redouane ; Boudjakdji Tidjani ; Boubacira Ahmed ; Boumaha Djilali ; Boutemène Mohammed Larbi ; Bouzouani Belhadj ; Boyer Armand Pierre ; Brette Jean.

Caretero Narcisso ; Carol Aimé Georges ; Casado Antoine ; Cassagne Guy Auguste ; Cherif Benmoussa Mohamed ; Cherif Moulay-Idriss ; Cointot Adrien ; Coumes Francis ; Crépet Alain Emile ; Cros Henri Jean.

Dahaa Georges ; Dahhaoui Zohir ; Danielzik José Guy ; De Aro Joseph ; De Haro Emile ; Delgado Jean-Pierre ; Denajar Jean Joseph ; Dendane Sid-Ahmed ; Dhiser Yvon Maurice ; Dib Boumédine ; Dib Larbi ; Dib Mohamed ; Dib Zoubir ; Divel Michel Bernard ; Djian Yves Isaac ; Donnadieu Claude ; Dupuis Paul.

El Achachi Mohammed Benamar ; El Andalousi Mohamed ; El Kaïk Lucien Léon ; Escudier Jean Alain.

Fekar Abdelghani ; Figueréo Lucien ; Forrat Claude.

Galvez Ernest ; Gaouar Tahar ; Garcia Ange René ; Garcia Raymond ; Garland Jean-Pierre ; Giansilg Claude André ; Gimenez François ; Guet Henri ; Guillard Ivon.

Hadj-Slimane Mohammed ; Hadj-Slimane Slimane ; Hamdan Mohamed ; Hetraf Ghrabli.

Idalgo Antoine ; Ilès Djamal ; Itta Jacques.

Jezequel Pierre.

Kammoun Jean-Jacques ; Khedmi Ali ; Khodja-Bach Abdelhamid ; Korti Mohammed ; Koubi Marcel ; Kredda Larbi ; Krelil Mohammed ; Krid Mohammed.

Lapeyrie Paul ; Lascar Jean-Louis ; Lévy Emile ; Lévy Maurice ; Lévy Roger ; Lujan Raymond.

Mahdad Bachir ; Mami Daoudi ; Mansouri Mohammed ; Martinez Claude ; Mas Claude ; Mataria Lucien ; Meghelli Mourad ; Mkhtari Mohammed ; Meissonnier Roger ; Mettout Roger ; Millard Pierre ; Mohammed-Benaddi Djillali ; Moissenet Robert ; Morant André ; Mouri Abdesslam ; Muriel Lucien.

Nararro Albert ; Negadi Mustapha ; Nouar Mohamed.

Oudjedi-Damerdji Mohammed ; Ouldabbas Djamel.

Peltriaux Jean ; Potin Adrien ; Prudent Daniel.

Rahmoun Derrar ; Réalé Claude ; Réberté Denis ; Richaud André ; Roca Lucien ; Rostane Abdelmadjid ; Roux Max.

Sanchez René ; Saurin René ; Sedjelmaci Mohammed ; Ségura Joseph ; Seladji Hocine ; Sic-Sic Pierre ; Smaïn Boumédiène ; Sultan Jacques Jacob ; Sultan Léon André ; Sultan Norbert Chemoul.

Tabet-Aoul Benamar ; Tabet-Aoul Moulaï ; Tabet Ghouti ; Taleb Abdelmadjid ; Taleb Mostefa ; Telio Gibert ; Terfous Thévenot Gillard ; Thorrignac Roger ; Touboul Gabriel.

Valentin Marc ; Verdoux Christian ; Vernette Gustave ; Vidal Claude.

Zerga Redouane.

FILLES

Sont reçues :

Amsellem Colette ; Aregui Paule Baba-Ahmed Baya ; Bacque Liliane ; Baëza Andrée ; Baraillon Rose ; Barouk-Benhamou Lucienne ; Bekaddour Zouliha ; Bellenoue Collette ; Ben Ayoun Alice ; Benchouk Zehor ; Benhamou Gisèle ; Benhamou Hélène ; Benhamou Marcelle ; Benhamou Régine ; Bénichou Fortune ; Bénichou Lydia ; Bénichou Yvette ; Ben Oliel Colette ; Ben Oliel Francine ; Ben Saïd Eliane ; Ben Soussan Georgette ; Bensoussan Sylvia ; Berber Zahia ; Bonillo Josette ; Bou Abdallah Zoulikha ; Bouanane Zehor ; Bouchelit Fatima ; Boudjakdji Fatima ; Ben Arousse Colette.

Canton Clémence ; Carasco Joséphine ; Cardonne Madeleine ; Charbit Jacqueline ; Charbit Josiane ; Chérif Lahouaria ; Choucroun Hortence ; Choukroun Yvonne ; Chouraqui Jeanine ; Cohen Roseline ; Corcuff Josette.

Dahan Irène ; De Clermond Renée ; Delboe Claudine ; Deprade Jeanine ; Donnadieu Arlette.

El Koubi Yolande.

Facundo Lucette : Farail Eliane.

Ghouati Leïla ; Gimenez Marie-Jeanne ; Grima Lucienne.

Hagay Flavie ; Haggaï Gisèle.

Ibanez Carmen.

Jaubert Paule.

Krummenacker Jacqueline.

Larchgar Andrée ; Lévy Odette ; Lopez Claudine ; Lujan Pierrette.

Malti Zahia ; Marconnet Jacqueline ; Marin Raymonde ; Mattout Marcelline ; Menou Rolande ; Mergui Lydie ; Montesinos Paule ; Moréno Isabelle.

Natan Rose ; Neboteef Lisette.

Payan Rolande ; Perez Christianne ; Perez Lydia ; Picon Christiane ; Plaza Joséphine.

Rebora Yvette ; Respaud Yvette ; Robert Brigitte ; Robert Etiennette ; Rodriguez Francine ; Rodriguez Marie ; Roubach Jacqueline ; Rubio Marie-Rose ; Ruiz Marie Sari Fatima ; Serie Andrée ; Spagnioli Jeanine ; Straebler Marie ; Sultan Aimée.

Tapiero Josette ; Teboul Albertine ; Teboul Jeanine.

Zenou Colette ; Zermati Sylvaine.

Aïn-Fezza

Garçons : Cardonna François.

Turenne

Garçons : Dalloz Albert ; Lebru Robert ; Lévy Charles ; Rostaing Claude ; Ruiz Pierre.

Filles : Aouf Yamina ; Gomez Lucie ; Lopez Angèle ; Parra Lucienne.

Bréa

Garçons : Jara Antoine.

Filles : Lacoste Josette.

Lavayssière

Garçons : Sanchez Paul ; Thorrignac Paul ; Thorrignac Roger.

Filles : Hinsinger Eliane ; Kind Claudette ; Martinez Lucienne.

Saf-Saf

Garçons : Roumat Henri ; Toulouse Roger.

Sebdou

Garçons : Assuar Vincent ; Ben Hallouche Boumédine ; Cabé Gérard ; Kada Djilali ; Lavail René.

Filles : Guermouche Zohra ; Koëgel Christianne ; Sanchez Sylvie.

Béni-Bahdel

Garçons : Aguilar Robert ; Véga Gilbert.

Pont-de-l'Isser

Garçons : Bedjaoui Allal ; Navarro Marcel.

Filles : Boyer Suzanne.

Ahl-Zelboun

Garçons : Bourgeois Claude ; Lapeire Eugène.

Négrier

Garçons : Cabanes Joseph.

Université Populaire

Barbari Boumedine ; Bendimered Mohammed ; Gourmala M'Hamed ; Lachkar Lucien ; Mesli Abderrezak.

Candidats libres

Garçons : Garcia Georges ; Haddam Mahhiédine ; Vivaldi Charles.

Filles : Amoros Arlette ; Clamens Irène ; Didoli Gilberte ; Grima Colette ; Labet Carmen.

Cabinet Guy BOU

Gradué en droit
Ex-Principal Clerc de Notaire
TLEMCEN

BAIL

en Gérance Libre

Par acte sous seings privés en date des 5, 11 et 23 Juillet 1947, enregistré à Tlemcen (AC) le 31 Juillet 1947, folio 94, case 2, volume 30.

1° Madame ACKER Marie-Louise-Marguerite, demeurant à Lavayssière, veuve non remariée de M. PONS Gabriel, ayant agi en son nom personnel et comme tutrice naturelle et légale de son fils mineur PONS ACKER Claude-Gabriel demeurant avec elle.

2° Madame PONS-ACKER Colette-Alice-Marie, épouse assistée de M PLAIT Jacques, étudiant avec lequel elle demeure à CHATENAY-MALABRY (Seine).

3° Madame PONS-ACKER Odile-Marie-Marguerite épouse assistée de M. HORTOLA Louis, agriculteur avec lequel elle demeure à Lavayssière, ont donné à bail en gérance libre à M. HORTOLA sus-nommé pour 3, 6 ou 9 ans à compter du 1er Janvier 1947 :

Un fonds de commerce de marchand de vins en gros et acheteur de vendanges exploité à Lavayssière, commune mixte de Remchi, immatriculé au Registre du Commerce de Tlemcen sous le N° 12.962 du registre analytique. Ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant et servant à son exploitation comprenant notamment une cave moderne de vinification existant à Lavayssière édifiée sur une propriété appartenant à Mme Vve PONS ACKER.

1947

M. HORTOLA, locataire exploitera ledit fonds de commerce pendant toute la durée du bail pour son propre compte et à ses risques et périls, les bailleurs ne devant répondre d'aucun des engagements pris par M. HORTOLA de quelque nature qu'ils soient relatifs à l'établissement dont s'agit qui est et demeure la propriété exclusive des bailleurs qui ne sauraient être recherchés par les tiers à raison de fournitures et autres engagements quelconques contractés par le preneur qui en reste seul responsable.

Pour avis et insertion
Signé : G. BOU.

Croix Rouge Française

1948

Le Comité de la Croix-Rouge de Tlemcen organisait dimanche dernier 18 courant, une matinée dansante dans la Salle Mélis, au profit des œuvres sociales.

Au début de cette manifestation, à 16 heures, il fut procédé au tirage de la tombola organisée au profit de l'enfance ; les nombreux et magnifiques lots, dons de la généreuse population tlemcénienne feront la joie des nombreux gagnants.

A 19 h., en présence des autorités civiles et militaires, il fut procédé à la remise des récompenses décernées aux membres de l'œuvre qui se sont particulièrement faits remarquer par les services rendus à la Croix-Rouge Française

Médaille de Vermeil : Mme Douffiagne, Infirmière diplômée d'Etat ; Mme Carmen Grasset, Présidente honoraire du Comité.

Médaille d'argent : Mme Lamouly Amélie, Présidente du Comité ; Mme Huertas Mathilde Vice Présidente.

Médaille de bronze : Mmes Barrouilh Paulette ; Beauvais Henriette ; Bénichou Esther, infirmière , Mlles Bentata, infirmière ; Hinsinger, infirmière ; Mmes Gachet Laure ; Lagier Eugénie, Vice-Président ; Lang Lorraine ; Larousse Jeanne ; Lecocq ; Moissenet Gabrielle ; Zannettacci, Vice Présidente ; M. Jarsaillon Paul.

Diplôme de reconnaissance : Mmes Gauville Marcelle ; Bousseau Emilienne ; Lopez Lucienne ; Mathé ; Grasset Madeleine à Lavayssière ; Garrot Jeanne ; Ortéga Antoinette ; Sauer Hélène ; Jarsaillon Claire ; Gonnet Georgette ; Mlle Bedoin Maguy ; M. Lang Eugène.

Avant la remise des ces nombreuses récompenses qui attestent l'ampleur de l'aide apportée par le Comité de Tlemcen à la misère et à la souffrance, la Présidente Mme Lamouly remercia l'assistance debout et receuillie, d'être venue si nombreuse à cette manifestation de charité et aussi de

Sauer Hélène ; Jarsaillon Claire ; Gonnet Georgette ; Mlle Bedoin Maguy ; M. Lang Eugène.

Avant la remise des ces nombreuses récompenses qui attestent l'ampleur de l'aide apportée par le Comité de Tlemcen à la misère et à la souffrance, la Présidente Mme Lamouly remercia l'assistance debout et receuillie, d'être venue si nombreuse à cette manifestation de charité et aussi de reconnaissance envers ceux et celles qui se dévouent pour cette grande œuvre humanitaire et évoqua la mémoire de leur regrettée amie et collaboratrice Mme Barrouilh qui demeure pour les membres du comité un exemple de devoir et de sacrifice.

Elle adressa ensuite un souvenir reconnaissant à celles de ses collaboratrices absentes, qui pour des raisons de santé, d'autres dont les circonstances de la vie les éloignent d'elle en ce moment et qui n'ont pu se joindre à elle pour recevoir la modeste récompense qui leur a été décernée, mais qui conserveront toujours les liens moraux qui se sont noués entre elles dans l'accomplissement de leur devoir sous l'égide de leur glorieux fanion symbole de bonté, de dévouement et de sacrifice et dont la devise doit être aussi union des cœurs, union des âmes pour le bien de l'humanité et la grandeur de notre Patrie bien aimée, notre France immortelle.

La Présidente et les membres du Comité d'administration remercient bien sincèrement les commerçants de Tlemcen et toutes les personnes qui par leur générosité leur ont permis d'organiser la magnifique tombola de 203 lots dont le produit va leur permettre de faire des heureux.

Pour retirer les lots gagnés, s'adresser chez la Présidente, Mme Lamouly, à Tlemcen, de 14 à 17 h. le dimanche excepté.